

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2321 - 25 janvier 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le patronat fait la
guerre aux travailleurs**

Il faut riposter!



L'intervention au Mali

p.16

**L'impérialisme français
gendarme de l'Afrique**



SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Fraude fiscale
■ Essais nucléaires français
- p.5 ■ Plan anti-pauvreté du gouvernement
■ Le scandale de l'habitat indigne
■ Réforme des retraites
- p.6 ■ Journée de grève dans la fonction publique
■ Employés de vie scolaire
■ Budget d'austérité du Conseil général de Seine-Saint-Denis
- p.7 ■ Grève contre la réforme sur les rythmes scolaires
■ Les communes mises à contribution
■ Lycée professionnel de Villiers-le-Bel
- p.10 ■ Nuage de gaz sur la vallée de la Seine
■ Hébergement des personnes âgées
■ La Cour des comptes contre les chômeurs

Dans le monde

- p.8 ■ Alliance France-Allemagne
■ Allemagne : précarité et bas salaires
- p.9 ■ Russie : le sabre et le goupillon
■ Espagne : nouveau scandale
■ Belgique : Ford Genk
■ Italie : chômage partiel à la Fiat de Melfi
- p.10 ■ Élections israéliennes
- p.16 ■ Intervention française au Mali
■ Afrique : des États à l'image de l'ordre qu'ils défendent

Dans les entreprises

- p.11 ■ Michelin Clermont-Ferrand
■ Ayrault aux chantiers navals de Saint-Nazaire
■ Aigle - Ingrandes
- p.12 ■ La grève à PSA Aulnay-sous-Bois
■ Visite à Saint-Ouen
■ PSA prépare l'offensive suivante
■ Soutien aux grévistes d'Aulnay-sous-Bois
- p.13 ■ Renault-Flins
■ Renault-Cléon
■ Baisse des ventes dans l'industrie automobile
- p.14 ■ Groupe Doux
■ Cartonnerie Allard - Compiègne
■ Déplacement domicile-travail
■ Tribunal d'Annecy : communiqué de Lutte Ouvrière
■ Manifestation des artisans du bâtiment à Limoges
- p.15 ■ France Telecom
■ La Poste d'Indre-et-Loire
■ SNCF - Chambéry

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BEAUVAIS

Dimanche 27 janvier

à partir de 11 heures
Espace Argentine -
15, rue du Morvan

MONTBÉLIARD

Samedi 2 février

à partir de 15 heures
à la Roselière, la halle polyvalente de
Montbéliard, place du Champ-de-Foire.
**17 heures : allocution de Jean-Pierre Mercier,
ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole
national de Lutte Ouvrière**

METZ

Dimanche 17 février

à partir de 11 h 30,
au CALP (Centre d'activités et de loisirs) de
Metz-Plantières -
2 A, rue Monseigneur-Pelt
**15 heures : allocution de Jean-Pierre Mercier,
ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole
national de Lutte Ouvrière**

ARGENTEUIL

Dimanche 17 février

à partir de 12 h
à la salle Jean-Vilar - 9, boulevard Héloïse
**12 h 45 : allocution de Nathalie ARTHAUD,
porte-parole de Lutte Ouvrière**

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer



MAISONS-ALFORT

Samedi 23 février

à partir de 19 h
Salle du Moulin-Brûlé - 47, avenue Foch
**19 h 45 : allocution de Nathalie ARTHAUD,
porte-parole de Lutte Ouvrière**

SAINT-DENIS

Samedi 23 février

à partir de 16 h
Salle de la Légion-d'Honneur
6, rue de la Légion-d'Honneur

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et des guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les travailleurs doivent riposter à la guerre... que le patronat leur mène

Pendant que l'armée française est en guerre au Mali, on parle moins d'une autre guerre, elle aussi appuyée par le gouvernement, mais engagée ici-même en France: il s'agit de l'offensive menée par le patronat dans son ensemble contre les emplois, les salaires, les conditions de travail et les droits des travailleurs. Et c'est bien une guerre.

Les travailleurs de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, en région parisienne, sont en grève depuis le 16 janvier contre un patron qui veut fermer leur usine et supprimer 11 200 emplois sur l'ensemble du groupe. PSA, riche à milliards, vient d'obtenir du gouvernement une aide de sept milliards d'euros et a l'audace de dire que tout cela est nécessaire pour sa «compétitivité»! Ce groupe voudrait forcer les travailleurs de PSA Aulnay à se plier à ses conditions, quelles que soient les conséquences pour eux. Ils ont décidé de ne pas se laisser faire.

Il y a quelques jours, c'est aussi Renault, l'autre grand patron de l'automobile, qui a annoncé 8 260 suppressions d'emplois pour les années qui viennent. Renault parle de réductions d'effectifs et dit qu'il n'y aura pas de licenciements. Mais, de toute façon, ce serait des emplois en moins pour tous ceux qui en cherchent un, et donc encore plus de chômage.

Cette annonce vient au moment où Renault voudrait faire signer par les syndicats un accord dit de «compétitivité», imposant une augmentation du temps de travail équivalant à plus de dix journées de travail supplémentaire gratuit par an. Au moment où les patrons de ce secteur se plaignent de la baisse des ventes de voitures, ils voudraient obliger leurs ouvriers à travailler plus en étant moins nombreux et en gagnant moins.

Renault voudrait en même temps imposer la mobilité entre sites. Cela obligerait les ouvriers à aller d'une usine à l'autre, parfois à 150 kilomètres de distance, au bon vouloir du patron, quitte à devoir se loger en camping avec une indemnité de déplacement ridicule. Pour faire passer ce projet, Renault dit que c'est la condition pour qu'il ne ferme pas d'usine en France. Mais 8 260 suppressions d'emplois, cela revient à fer-

mer trois usines! C'est une autre façon de faire comme PSA.

Renault, PSA et les autres grands patrons sont d'autant plus à l'offensive que le gouvernement Hollande-Ayrault a, de son côté, fait signer par plusieurs syndicats –sauf la CGT et FO– un accord dit de «flexi-sécurité». Celui-ci autoriserait tous les patrons à imposer des horaires flexibles et des baisses de salaire s'ils l'estiment nécessaire, là encore pour leur «compétitivité».

Le gouvernement prétend qu'ainsi les emplois seraient sauvés tandis que les chômeurs auraient plus de garanties. C'est un mensonge sur toute la ligne, tout comme lorsqu'on affuble les plans de licenciements du nom de «plans de sauvegarde de l'emploi». Si tout cela sert à sauvegarder quelque chose, ce sont les profits de riches patrons capitalistes qui veulent pouvoir l'être encore plus. Quand ils parlent de «compétitivité», c'est celle de leurs profits et des dividendes de leurs actionnaires.

Le patronat ne s'attaque pas qu'à ceux de l'automobile. C'est à tous les salariés qu'il veut imposer un recul de l'emploi, des salaires, des conditions de travail. Il prend prétexte de la crise et du chômage pour faire du chantage en leur disant: «C'est cela ou la porte». Il met à profit la servilité d'un gouvernement qui devance tous ses désirs et ne fait même pas semblant de s'opposer aux fermetures d'usines et aux licenciements.

Les travailleurs de PSA Aulnay ont riposté et ils ont raison, comme tous ceux qui, dans le pays, sont en lutte contre de tels projets. Il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui se montre ouvertement complice du patronat. Il n'y aura que la force des travailleurs, s'ils se mettent en grève, s'ils manifestent, s'ils engagent la lutte de façon déterminée, qui pourra faire ravalier leur morgue à ces patrons qui se croient tout permis, et leur faire remballer leurs projets.

Le grand patronat, appuyé par le gouvernement, a engagé une guerre. Eh bien, il faut qu'il la perde! Les travailleurs font tout fonctionner dans l'économie. S'ils refusent de travailler, rien ne se fait et du même coup la source des profits des capitalistes se tarit. Ceux de PSA Aulnay, avec d'autres, montrent la voie.

• « Pétrole contre nourriture »

S'enrichir avec la faim et la peau des autres

Lundi 21 janvier s'est ouvert à Paris le procès de l'affaire dite «Pétrole contre nourriture», du nom d'un programme de l'ONU autorisant à partir de 1996 le gouvernement irakien à vendre une partie de son pétrole, pour lui permettre d'acheter de la nourriture, des médicaments et des biens d'équipement. Depuis la fin de la première guerre du Golfe, en 1991, l'Irak était soumis à un embargo économique qui s'était traduit par une situation humanitaire dramatique.

Les fonds résultant de la vente étaient censés venir en aide à la population irakienne, démunie de tout et réduite à la famine. En fait, sur 64 milliards de dollars de 10 à 40 milliards de dollars auraient été détournés au profit essentiellement des dirigeants irakiens de l'époque, mais aussi d'un certain nombre de personnalités «amies» du régime irakien, grassement récompensées pour leur complicité.

Parmi les dix-huit personnes inculpées pour trafic

d'influence et corruption, figurent notamment, outre quelques diplomates et hauts fonctionnaires, plusieurs membres du RPR, l'ancêtre de l'UMP, dont Charles Pasqua, et plusieurs dirigeants de Total, dont Christophe de Margerie, son PDG.

Voilà le type de profiteurs sans scrupules qui prolifèrent sur le terreau d'un système capitaliste qui affame les peuples, quand il ne les écrase pas tout simplement sous les bombes.

J.J.-L.

• CERCLE LÉON TROTSKY

La Turquie du kémalisme à l'islamisme et les perspectives de la classe ouvrière

Vendredi 25 janvier à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24 rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro: Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 euros

• Fraude fiscale

La face cachée du pillage des budgets publics par les capitalistes

Au total, selon une évaluation du Syndicat national unifié des impôts, la fraude fiscale coûterait chaque année entre 60 et 80 milliards d'euros au budget de l'État. C'est plus que ce que rapporte sur un an l'impôt sur le revenu, dont le rendement a été d'un peu plus de 58 milliards d'euros en 2011 et 2012.

Qui sont les fraudeurs ? Sans surprise, ce sont essentiellement les entreprises et les gros contribuables.

La fraude à la TVA – encaissée mais pas ou pas entièrement reversée – est qualifiée de massive par un rapport récent d'une commission d'enquête du Sénat. Elle se chiffrait au minimum à 10 ou 11 milliards d'euros par an. En y ajoutant « les charges comptables déduites à tort de l'assiette imposable à l'impôt sur les sociétés, les revenus non déclarés à l'impôt sur le revenu (des plus-values par exemple),

le non-respect des conditions encadrant certaines réductions d'impôt... », le manque à gagner pour le budget de l'État atteindrait les 25 à 30 milliards d'euros par an. La fraude aux cotisations sociales, pour sa part, atteindrait au minimum 13 à 15 milliards d'euros.

Quant à la fraude dite internationale, celle pratiquée par les entreprises multinationales, « particulièrement difficile à évaluer » parce qu'elle « cache parfois des mécanismes frauduleux particulièrement complexes, voire opaques, donc très difficiles à détecter et à

combattre », elle porterait au minimum sur 30 à 35 milliards d'euros par an.

Cette fraude fiscale massive est la face cachée du pillage des deniers publics par le patronat et les bourgeois capitalistes.

Mais ce pillage illégal selon la loi a aussi une face légale et visible : c'est la multiplication des aides directes ou indirectes, des exonérations, réductions, avantages et dégrèvements fiscaux de toutes sortes dont ils bénéficient. Et ce manque à gagner pour le budget de l'État, légal celui-là parce que voulu par les gouvernements, se chiffre aussi en dizaines de milliards. C'est le prix du parasitisme d'une classe capitaliste qui ne survit que grâce à ce pillage.

Jean-Jacques LAMY



• Essais nucléaires français

Les victimes toujours aussi mal reconnues

Le 21 décembre dernier, la Commission consultative du secret de la défense nationale a donné la possibilité d'accéder à des documents recensant les mesures effectuées lors des essais nucléaires français en Polynésie entre 1966 et 1996, date d'arrêt des tirs.

Pour les victimes de ces essais, pour la famille de ceux qui sont déjà décédés, s'ouvre avec cette décision un faible espoir de savoir la vérité sur les doses réellement infligées au personnel présent sur les zones de tir, travailleurs ou militaires, ainsi qu'à la population du secteur géographique. Cette mise en lumière ne signifiera pas automatiquement un droit à l'indemnisation, pour les malades ou les familles. En effet, une partie importante des documents reste classée secret-défense. Mais de toute façon, sur les 782 demandes d'indemnisation reçues depuis que la loi Morin de 2010 a entrouvert la porte à une reconnaissance des faits et à une indemnisation, 618 ont déjà été rejetées. Le lien entre irradiation et maladie développée par la victime n'y serait pas probant.

Pourtant, au moins 150 000 victimes potentielles de ces essais ont été recensées.



D'après les associations qui, depuis des années, tentent d'obtenir justice pour elles ou leur famille, les choses ont bien peu progressé, y compris depuis la loi Morin. Le nouveau ministre de la Défense, mettant ses pas dans ceux de l'ancien, s'est contenté d'approuver le comité d'indemnisation mis en place par son prédécesseur. La revendication des victimes demeure. Elle est contenue dans une proposition de loi signée en 2008 par Christiane Taubira, qui proposait que, pour être indemnisé, il soit seulement nécessaire d'être atteint d'une des vingt-six maladies de la liste et d'avoir été présent sur ou à proximité des sites d'essais. Le projet est tombé aux oubliettes.

Après la déclassification de certains des documents, l'association polynésienne

de défense des victimes, Mururoa e Tatou, de son côté, reste peu optimiste. Or combien de Polynésiens ont eux aussi été victimes d'un des 193 tirs réalisés à Mururoa, Fangataufa ou près d'autres îles, prétendument peu habitées, qu'ils aient été pêcheurs, agriculteurs, employés par les autorités militaires de l'époque, ou tout simplement consommateurs de lait ? Combien de cancéreux parmi eux, comme parmi les appelés, les militaires, les techniciens, les scientifiques qui procédèrent aux essais pour que l'État et la brochette de galonnés qui siégeaient à l'état-major puissent s'enorgueillir de l'arme nucléaire tricolore, et pour les bénéficiaires des marchands d'armes ?

Viviane LAFONT

fil rouge

Pas touche à mes postes

Des sénateurs UMP, uniquement des hommes, se sont violemment opposés à un projet de loi du gouvernement qui voudrait introduire une stricte parité hommes-femmes. Ils disent refuser « l'obsession sexuelle collective », selon les termes d'un de ces honorables élus. Ils prétendent qu'une telle parité ne donnerait aux femmes « qu'un rôle de potiche », sans s'inquiéter apparemment de leur propre misogynie. C'est évidemment surtout pour leur place qu'ils s'inquiètent, car cette réforme diviserait par deux les postes à se répartir.

Les mêmes expliquent que la fonction d' élu local serait essentielle pour garder le contact avec le « terrain » et voudraient donc pouvoir continuer à l'exercer. À d'autres ! En quoi le fait de cumuler les titres, les honneurs et du même coup les indemnités leur permettrait de mieux comprendre les soucis de ceux qui n'ont que leur salaire, une petite retraite ou une allocation pour rejoindre les deux bouts ?

Montebourg dans le droit fil du patronat

Montebourg a accordé à la direction de Renault un brevet de bonne gouvernance sociale. Elle n'a pas, a-t-il dit, « franchi la ligne

rouge », ne parlant pas de fermeture de site, à la différence de PSA. C'était vrai, du moins, au moment où notre ministre prononçait ces mots. Elle n'avait annoncé que la suppression de 7 500 emplois, soit l'équivalent de trois des sites actuels de Renault en France.

Pas besoin de savoir lire entre les lignes pour comprendre dans quel camp se range ce ministre si productif en belles formules.

Mais on a appris ensuite que la direction de Renault menace de fermer deux de ses sites si les syndicats refusent de signer l'accord de compétitivité qu'il propose. Montebourg va-t-il nous expliquer que la « ligne rouge » a changé de place ?

Leçon d'histoire à rebours

Des députés UMP ayant déposé un projet de loi demandant que l'action des armées républicaines contre les troupes royalistes durant la Révolution française soit reconnue comme génocidaire, Marion Maréchal-Le Pen, récente élue du FN à l'Assemblée nationale, s'est empressée de co-signer cette demande. Histoire de bien montrer dans quelle filiation elle entend se situer.

C'est curieux comme deux siècles après, la révolution française donne encore à certains des frissons dans la nuque.

• Plan anti-pauvreté

Un tissu d'imprécision et de mépris

Au mois de juillet, François Hollande avait promis une conférence pour mettre en place « un plan quinquennal pour l'égalité, la dignité et pour la lutte contre la pauvreté et les exclusions ». Rien de moins... En décembre, la conférence s'est tenue et, le 21 janvier, le Premier ministre a annoncé les mesures dont elle a accouché. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas avec cela que les pauvres cesseront de l'être.

Les mesures sont celles déjà annoncées en décembre. Le RSA de base, celui auquel peuvent accéder ceux qui n'ont aucune ressource – ni salaire, ni indemnité de chômage, ni revenu de solidarité, pas même d'allocation logement puisqu'elle est alors déduite – devrait être augmenté de 10 % d'ici... 2017. Au lieu des 483 euros actuels, dans quatre ans les plus démunis pourront donc prétendre à 531 euros mensuels. Ce doit être le prix de l'égalité et de la dignité de ce gouvernement dit « socialiste ».

L'équivalent de ce RSA devrait être alloué aux jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont ni formation, ni emploi, ni rien du tout... Mais pas tout de suite, seulement à partir de septembre prochain et pas partout, uniquement dans « dix territoires pilotes », avant d'être, est-il dit, généralisé.

Le plafond de ressources à partir duquel les plus pauvres pourront bénéficier d'une couverture médicale universelle et d'une complémentaire santé devrait être relevé. On ne sait pas de combien, mais cela n'empêche pas Ayrault d'assurer que 750 000 personnes de plus sont concernées.

Il y a aussi la promesse d'un « investissement massif dans l'hébergement ». Massif? Il s'agirait de 5 000 places d'hébergement d'urgence qui devraient être créées ou pérennisées pour éviter la remise à la rue à la sortie de l'hiver et, plus tard, de 4 000 places pour les demandeurs d'asile. Et le catalogue des promesses, ou plutôt des incantations, se poursuit : une « amélioration » de l'allocation de soutien familial pour les familles monoparentales pauvres ; l'augmentation du nombre de places en crèche pour les enfants de familles pauvres, etc. Mais tout cela reste dans le flou. Quant au financement, tout juste est-il rapporté que le plan devrait coûter 2,5 milliards d'euros par an, en vitesse de croisière, à l'horizon 2017.

2,5 milliards d'euros pour 8,6 millions de pauvres – c'est le chiffre officiel de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté –, cela ne fait même pas 300 euros par pauvre et par an, et encore les bonnes années, celles de la « vitesse de croisière ». Pour les patrons, cela a été d'emblée plus clair : 20 milliards sans hésiter et sans contrepartie !

Sophie GARGAN

• L'habitat indigne

Un scandale qui dure

Une femme d'une trentaine d'années, vivant avec son bébé de moins d'un an dans une pièce de quatre mètres carrés, a été jetée à la porte par sa propriétaire. Elle payait 200 euros par mois depuis des années pour ce cagibi.

Trois mois d'impayés ont suffi pour qu'elle se retrouve sur le palier en plein hiver, devant la porte de son logement dont les serrures avaient été changées, avec ses affaires enveloppées dans un sac poubelle. Cette affaire qui vient d'être révélée est un des nombreux cas d'habitat indigne et d'expulsion illégale. Quelques jours auparavant, la fondation Abbé-Pierre avait signalé un logement de 1,56 mètre carré loué 330 euros par mois.

La législation ne permet pas de louer des logements de moins de 9 mètres carrés, et elle interdit les expulsions l'hiver. Ces lois n'empêchent pourtant pas des propriétaires véreux de miser sur l'intimidation pour mettre à la rue leurs locataires indésirables. Quant à la location d'habitats trop exigus, trop humides, pas chauffés, beaucoup de leurs occupants s'y résignent et se gardent bien de porter plainte, car il y a trop d'obstacles à franchir pour les plus pauvres avant d'avoir un toit sur la tête. C'est cette situation qui fait le bonheur des marchands de sommeil.

La porte-parole du gouvernement elle-même estime à 170 000 le nombre de logements indignes en Ile-de-France et promet des



procédures simplifiées contre ce genre de pratiques. On verra ce qu'il en sera. Mais le problème principal est la pénurie de logements et la cherté des loyers. Le moindre taudis trouve toujours preneur, car il faut bien dormir à l'abri, même si c'est dans un local insalubre.

La seule façon d'y remédier serait de construire un nombre suffisant de logements à un prix accessible

à la population. Cela serait possible, à condition de ne pas laisser la construction entre les mains de promoteurs qui ne bâtissent que si cela leur rapporte, et de créer un véritable service public du logement, en embauchant directement la main-d'œuvre nécessaire et en n'hésitant pas à réquisitionner les terrains à bâtir, y compris dans les quartiers bourgeois.

Daniel MESCLA

Vers une nouvelle attaque contre les retraites

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a publié le 22 janvier un rapport réclamé par le gouvernement. Celui-ci veut faire l'état des lieux avant « concertation » sur le sujet prévue pour le printemps prochain.

Ce rapport pointe un certain nombre d'inégalités : inégalité entre la pension moyenne des hommes (1 552 euros en 2010) et celle des femmes (899 euros), inégalité en fonction des secteurs d'activité. Il rappelle l'écart entre l'âge de cessation d'activité et l'âge de liquidation de la retraite car, entre 55 et 64 ans, seulement un salarié sur dix au chômage en 2010, a retrouvé un emploi en 2011. Il suggère de modifier le calcul de la pension, effectué sur les

vingt-cinq meilleures années depuis la réforme Balladur, et d'atténuer la faiblesse des pensions, par exemple en excluant du calcul les cinq plus mauvaises années. Il suggère aussi de revoir la règle des 200 heures payées au smic horaire nécessaires pour valider un trimestre au régime général, qui pénalise les travailleurs à temps partiel et à bas salaire.

C'est sur cette base que le gouvernement prétend organiser la réflexion sur les retraites.

Mais qui peut croire que les imperfections, les inégalités du système seront résolues à l'avantage des salariés? D'ailleurs certains commentateurs se sont faussement étonnés que, parmi les inégalités dénoncées, on ne retrouve pas celle qui, selon eux, concerne les fonctionnaires, dont la pension est calculée sur les six derniers mois de salaire. Voilà une piste que le Medef ressortira sans aucun doute.

Les réformes successives, de Balladur à Fillon, n'ont été qu'une succession d'attaques contre les droits et les revenus des retraités. L'âge d'ouverture des droits à la retraite est passé

à 62 ans, l'âge d'annulation de la décote pour les salariés qui n'ont pas suffisamment cotisé, à 67 ans. De fait, l'âge effectif de départ pour les salariés du régime général est déjà passé à 62 ans en 2011. La présidente du Medef, Parisot, a proposé il y a peu de repousser l'âge de départ en retraite à 63 ans et d'imposer 43 années de cotisation. Et le Medef est passé à l'attaque contre les retraites complémentaires, en proposant de les désindexer par rapport à l'inflation, une idée que le ministre du Budget Jérôme Cahuzac trouve « intéressante » pour les retraites du régime général.

Le gouvernement recule devant le Medef sur les licenciements, sur les fermetures d'usines, avec leur corollaire : des caisses de retraite qui se vident faute de cotisations. Il n'envisage évidemment pas de ponctionner les caisses patronales pour faire face aux 21 milliards qui seraient nécessaires au financement des pensions en 2017. On peut parier que rien ne sortira de bon pour les salariés des « réformes » à venir. À supposer que cette grande concertation, dont les travaux devraient se terminer en 2014, soit autre chose qu'une grand-messe.

Sylvie MARÉCHAL

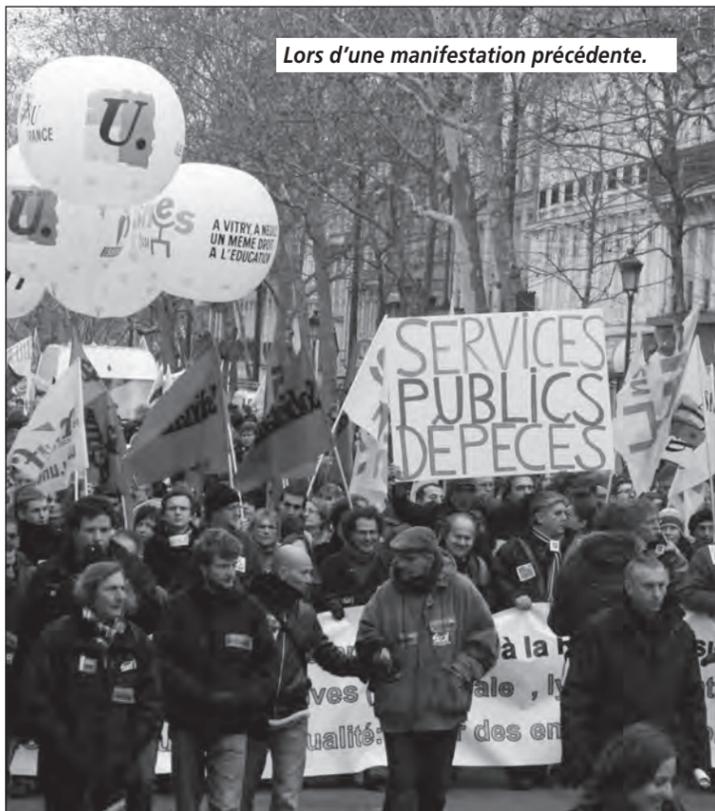
• Fonction publique

Une journée de grève le 31 janvier

Les syndicats CGT, FSU et Solidaires de la Fonction publique appellent à une journée nationale de grève le 31 janvier dans tous les secteurs, pour protester contre la dégradation de tous les services publics causée par les suppressions massives d'emplois, et contre la baisse du pouvoir d'achat des agents.

Dans la droite ligne de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) mise en place par Sarkozy, le gouvernement socialiste continue à couper dans les dépenses publiques. Son plan de « Modernisation de l'action publique », qui vise à réaliser sept à huit milliards d'économies dès 2013, se fera au détriment de l'emploi. Si une embauche de personnel est prévue dans l'Éducation nationale, le gouvernement a bien prévu qu'elle se fera à effectifs constants, c'est-à-dire en diminuant le nombre de fonctionnaires rattachés à d'autres ministères et celui de salariés des collectivités territoriales ou d'administrations dépendant de l'État, telles que Pôle emploi ou Météo France. Contre « la situation alarmante de pans entiers de la Fonction publique », les syndicats demandent « un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, et des créations partout où cela est nécessaire ».

Une autre raison du mécontentement du personnel de la Fonction publique est la baisse du pouvoir d'achat. Alors que les prix augmentent pour toutes les dépenses indispensables de



Lors d'une manifestation précédente.

la vie quotidienne, il n'y a eu aucune augmentation générale des salaires depuis trois ans, la valeur du point d'indice, qui sert de base au calcul des salaires, étant bloquée depuis 2011. Loin d'être les nantis que la droite montre du doigt, la plupart des fonctionnaires sont mal payés : plus d'un million d'agents sont payés aux alentours du smic, les qualifications ne sont plus reconnues à l'embauche, l'État et les collectivités recrutent de plus en plus de précaires payés à un niveau inférieur à celui des salariés titulaires, tout cela concourt à la baisse des salaires. Les agents de la Fonction publique demandent aussi l'abrogation du jour de carence lors des congés

maladie instauré par Sarkozy et maintenu par Hollande.

Cette dégradation du service public ne concerne pas seulement les salariés de la Fonction publique, elle frappe aussi les usagers qui vivent au quotidien la fermeture de bureaux de poste sous prétexte qu'ils ne sont pas assez rentables, les queues interminables à Pôle emploi ou dans tous les services sociaux et hospitaliers à cause du manque de personnel, les classes surchargées où leurs enfants ne peuvent pas travailler sereinement, etc. Que l'on soit travailleur du public ou du privé, chacun est concerné par la casse du service public.

Marianne LAMIRAL

• Employés de vie scolaire

Les comportements inadmissibles de l'Éducation nationale

La cour d'appel d'Angers vient de confirmer, dans un arrêt rendu le 8 janvier, la condamnation par le conseil des prud'hommes du lycée David-d'Angers à verser l'équivalent de dix mois de salaire à vingt-quatre anciens salariés embauchés en 2006 comme employés de vie scolaire (EVS).

Ils avaient été recrutés pour trois ans maximum en utilisant un dispositif de contrats aidés, appelés à l'époque contrats d'avenir. Mis en place en 2005 par le gouvernement Raffarin pour remplacer les contrats emploi solidarité, ces contrats d'avenir ne visaient évidemment qu'à masquer les chiffres du chômage.

Ces contrats d'avenir ont été mis à disposition des associations, des collectivités territoriales et de l'Éducation nationale, qui en a recruté plusieurs dizaines de milliers pour aider les directeurs d'école et accompagner des enfants en situation de handicap.

Alors que la loi instituant les contrats d'avenir prévoyait une obligation de formation à la charge de l'employeur, l'Éducation nationale a osé prétendre qu'elle n'avait pas les moyens de financer cette formation.

À l'initiative de plusieurs syndicats enseignants (FSU, CGT et SUD), de nombreux EVS ont donc saisi les Prud'hommes pour demander réparation de cette absence d'une formation à laquelle ils avaient droit.

Un arrêt de la Cour de cassation rendu en 2004 stipule qu'en cas de manquement à l'obligation de formation de la part de l'employeur d'un contrat aidé, ce contrat doit être requalifié en contrat à durée indéterminée, avec toutes les conséquences qui en découlent sur le plan financier, soit environ dix mois de salaire.

C'est en application de cette

jurisprudence que le lycée employeur, en l'occurrence David-d'Angers, agissant en tant qu'homme de paille de l'Éducation nationale, vient d'être définitivement condamné.

Les services juridiques de l'administration avaient pourtant tout fait pour tenter d'échapper à une condamnation. Ils déposèrent d'abord un recours devant le tribunal des conflits, la Cour de cassation et le Conseil d'État, pour que la juridiction compétente soit le tribunal administratif, beaucoup plus compréhensif à l'égard des employeurs que les Prud'hommes. Cette procédure dilatoire a retardé le jugement d'un an.

Une fois le jugement des Prud'hommes rendu, l'Éducation nationale fit encore appel. Et il est fort probable qu'elle se pourvoira en Cour de cassation, bien que celle-ci ait rendu un arrêt favorable aux EVS en juillet dernier, suite à une procédure similaire d'un EVS de la région de Bordeaux. Son objectif est de gagner du temps, faire traîner les procédures en longueur, de manière à décourager le maximum d'EVS d'aller devant les Prud'hommes.

De ce point de vue, c'est déjà perdu. Malgré la longueur des procédures, plusieurs centaines d'EVS, dans toute la France, ont saisi les Prud'hommes. La plupart des jugements étant en leur faveur, de plus en plus d'EVS osent se lancer.

Correspondant LO

• Conseil général de Seine-Saint-Denis

Un budget d'austérité pour les collèges

Dix-huit conseils d'administration de collèges, sur cent-vingt, ont refusé pour la troisième année consécutive de voter le budget de leur établissement proposé par le conseil général de Seine-Saint-Denis. Ce geste est bien sûr symbolique puisque le budget sera tout de même appliqué, mais il permet de dénoncer les nombreuses coupes budgétaires qui vont porter préjudice aux collégiens et à leurs familles.

Depuis deux ans en effet, le conseil général baisse les dotations dévolues aux collèges, arguant que ces derniers disposent de fonds de réserve. Ces fonds servent normalement à faire des dépenses exceptionnelles et alimentent aussi un peu le fonds social qui permet d'aider

les élèves et leurs familles s'ils sont en difficulté pour payer des fournitures scolaires et parfois la cantine. Dans la plupart des collèges, ces fonds sont bel et bien vides à présent, et les assistantes sociales cherchent en vain de nouveaux moyens.

Mais, cerise sur le gâteau, le

conseil général feint maintenant de calculer les nouvelles dotations sur celles de 2012, c'est-à-dire sur des dotations en baisse de 10%. Ce mode de calcul lui permet d'afficher cyniquement une hausse de 2,45%, alors que dans les faits le budget est en baisse de 7%. Par exemple, le collège Gustave-Courbet de Pierrefitte accuse un manque à gagner de 28 100 euros et ne touchera que 176 833 euros ! Cela va avoir des conséquences notables, en particulier dans les collèges les plus pauvres, où les livres qui devaient être renouvelés ne le seront pas, obligeant les

élèves à travailler sur de vieux manuels qui ne correspondent plus au programme.

Le conseil général a aussi augmenté notablement le prix du forfait de cantine, pour les enseignants comme pour les élèves. Pour les familles qui paient le prix fort, il passe de deux à quatre euros. Pour les familles aux revenus modestes, l'augmentation sera moins conséquente, voire inexistante, mais les enseignants craignent que de nombreux parents retirent leurs enfants de la cantine, alors que c'est souvent leur seul repas vraiment équilibré.

Le conseil général justifie ces restrictions en disant que l'État ne compense pas aujourd'hui les charges qu'il lui a déléguées et en particulier le versement du revenu de solidarité active qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années. C'est vrai, mais le conseil général socialiste, dont l'ancien président Bartolone est l'actuel président de l'Assemblée nationale, emploie les mêmes procédés que l'État qu'il sollicite : reporter sur les familles populaires et sur leurs enfants le poids de l'austérité.

Aline URBAIN

• Réforme Peillon sur les rythmes scolaires

Grève massive dans les écoles parisiennes

Mardi 22 janvier, la grève contre la réforme Peillon a été massivement suivie dans les écoles parisiennes. Près de 90% des professeurs des écoles ont fait grève, 320 écoles maternelles et primaires ont été fermées, sur un total de 662, et même le service minimum d'accueil, obligatoire dès qu'il y a au moins 25% de grévistes dans un établissement, n'a pu être assuré, faute de personnel.

La mairie de Paris a en effet accepté d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Celle-ci prévoit que la semaine de travail des enfants sera étalée sur quatre jours et demi, au lieu de quatre actuellement, et que les écoles seront ouvertes par conséquent le mercredi matin. Le but est de raccourcir la durée journalière des cours, mais d'augmenter le nombre de jours, dans l'intérêt des élèves, dit

Peillon, qui s'insurge contre le fait que la France soit « le seul pays au monde où les enfants ont 144 jours de classe par an, contre 180 dans la moyenne européenne ».

Que les journées de classe des enfants soient lourdes, chacun est prêt à en convenir. Mais, plus que de réforme des rythmes, il vaudrait mieux parler de bricolage dans ce que propose Peillon. Même s'ils ont moins d'heures de cours journalières,

la plupart des enfants resteront quand même aussi tardivement dans l'école, dans l'attente qu'un parent vienne les chercher après son travail. Des activités périscolaires sont alors prévues, à raison de trois heures par semaine, mais qui les assurera et comment seront-elles financées? Pour l'instant, cette question reste dans le flou.

Pour les enseignants, le travail du mercredi matin vient s'ajouter à une amplitude journalière inchangée, ce qui fait que, pour le même salaire, ils vont devoir travailler quatre heures de plus, autrement dit gratuitement. Quel salarié serait prêt à accepter cela sans réagir? Ils auront aussi des frais



supplémentaires, en transport pour ceux qui, en province, travaillent dans un établissement loin de leur habitation et sont obligés de prendre leur voiture, et en garde d'enfants pour les plus jeunes.

En faisant grève massivement, les professeurs des écoles parisiennes ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à subir une dégradation

supplémentaire de leurs conditions de travail. Et, le problème risquant de concerner très prochainement de nombreuses communes, ce mouvement pourrait ne pas rester « l'exception parisienne », comme l'a dit Peillon avec mépris, et s'étendre sur un plan national dès mercredi 23 janvier.

Marianne LAMIRAL

La journée du 22 janvier à Paris

Dans les 662 écoles de la capitale, quatre « instits » sur cinq étaient en grève le 22 janvier. À l'assemblée générale du matin, environ quatre cents d'entre eux sont venus témoigner de leur indignation. Une centaine venus des départements de banlieue, ont renforcé l'assemblée. Tous les présents ont reconnu le besoin d'étendre le mouvement aux autres départements et au pays. Une manifestation dynamique regroupant deux mille personnes a succédé à l'assemblée. À la fin, le cortège s'est massé devant l'Hôtel-de-Ville aux cris de : « Delanoë, sors de ton arche. »

Le succès de cette grève contre les rythmes scolaires proposés est une réponse à la provocation de Peillon, ministre de l'Éducation nationale et de la mairie de Paris

en la personne de Delanoë

Le projet envisage de faire travailler les « instits » sur quatre jours et demi au lieu de quatre jours. Il instaure aussi une pause « méridienne », entre 11 h 30 et 14 h 30. Ceci fait bondir le personnel. En outre, il dénonce l'inégalité entre les animations des communes riches ou pauvres. À Neuilly, les élèves auraient sans doute les moyens de se payer des cours de tennis, tandis que dans les communes les plus pauvres, les animateurs feraient de la garderie faute d'argent pour ces activités.

Tous se sont séparés en se donnant rendez-vous le lendemain pour une manif en direction du ministère avec les profs du secondaire.

Correspondant LO

Les communes mises à contribution

Pour accélérer la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le ministère de l'Éducation nationale exerce un chantage, en promettant aux municipalités qui la réaliseraient dès 2013 une enveloppe de 50 euros par enfant, assortie d'un complément de 40 euros pour les villes situées dans des zones à difficultés. Pour les communes mauvaises élèves en revanche, il n'y aurait rien en 2014, hormis le petit complément pour les plus pauvres.

Sachant que cette réforme va coûter aux municipalités, selon leur population, entre 300 000

et 1,7 million d'euros, la carotte suscite l'intérêt des conseils municipaux, d'autant que chaque mairie va devoir ouvrir et donc chauffer toutes les écoles, assurer la cantine le mercredi midi, financer le transport dans les communes rurales. Du coup, Paris en tête, des communes ont répondu présent pour toucher l'enveloppe promise.

C'est pourtant une manière pour l'État de se décharger de ses dépenses sur les collectivités territoriales. En effet, en 2015, l'intégralité des frais de fonctionnement liés à cette

réforme sera transférée aux communes.

Quant aux enseignants, dans la plupart des communes ils ne connaissent ni les modalités d'application de cette réforme, ni le temps de travail qui leur sera imparti.

La seule chose qui préoccupe le gouvernement est visiblement de pouvoir annoncer dès la rentrée prochaine que sa réforme a abouti et que les enfants travaillent le mercredi. Face à l'opposition de nombreuses communes et à la grève des enseignants, il risque de devoir revoir sa copie!

Aline URBAIN

• Lycée professionnel de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

L'éducation, une priorité? Des discours à la réalité

Mercredi 9 janvier, suite à un énième conflit avec un élève, une majorité des enseignants du lycée professionnel de Villiers-le-Bel ont décidé de cesser de travailler. Les conditions minimales pour le faire ne sont de fait plus réunies.

Dans ce lycée qui a toujours été difficile, la situation s'est considérablement dégradée depuis quelques années, à cause d'une diminution drastique des moyens mais aussi en raison du travail calamiteux de la direction de l'établissement, qui préfère cacher les problèmes plutôt que de tenter de les régler. Les dysfonctionnements s'accumulent mais, de son point de

vue comme de celui de l'Inspection académique (IA), peu importe si les enseignants font des cours ou de la garderie : l'important est de ne pas faire de vagues.

Par exemple, la rentrée de septembre a eu lieu sans conseiller principal d'éducation (CPE), sans listes d'élèves, sans carnets de correspondance, sans trombinoscopes. Le logiciel qui gère l'appel et le cahier de textes n'a pas été utilisable pendant plus d'un mois. Les enseignants n'ont donc pas fait l'appel pendant plusieurs semaines. Des élèves ont choisi leur classe en se regroupant par affinité, donc souvent par quartier d'origine, et la

direction du lycée a validé leur choix.

Mais surtout ce sont des problèmes d'indiscipline, d'incivilités, de grossièreté, de violence qui pourrissent le quotidien du lycée. Les conflits se multiplient, laissant de moins en moins de place à la transmission des connaissances. L'absentéisme atteint des records. Des dizaines d'entre eux, qui n'apprennent plus rien, considèrent les enseignants comme des ennemis. Les enseignants sont placés devant le choix d'accepter d'être chahutés ou de s'engager dans des conflits à l'issue très incertaine, faute de soutien de la direction.

Le grand mérite de cette

mobilisation, qui a duré une semaine, est que les enseignants ont mis le doigt sur la plaie. Ils ont demandé à l'Inspection académique de se déplacer jusqu'au lycée et d'y faire un audit de l'ensemble des dysfonctionnements. Cette demande n'a pas été satisfaite. Une délégation a finalement été reçue à l'Inspection une semaine après le début du mouvement. Celle-ci a promis la visite d'un inspecteur pédagogique régional dans les prochaines semaines, de diligenter un audit dans les mois prochains (vraisemblablement durant l'année scolaire 2013-2014), ainsi que le paiement de la moitié de la semaine d'arrêt de travail.

Même s'ils n'ont pas gagné

grand-chose, les enseignants ont au moins voulu mettre un coup d'arrêt à cette dégradation sans fond. Car, même si la hiérarchie de l'Éducation nationale s'en moque, les jeunes des quartiers populaires ont droit comme les autres à un véritable cadre permettant de travailler dans la sérénité. L'école doit rester un lieu d'apprentissage, c'est l'attente de la grande majorité des élèves.

Au prochain incident, qui malheureusement ne devrait pas tarder, les enseignants sont prêts à se mobiliser de nouveau. Et ils viennent de prouver qu'ils savent le faire.

Correspondant LO

• **Alliance France-Allemagne**

Une amitié indexée sur les cours de la Bourse

Les gouvernements allemand et français, les députés des deux pays et les commentateurs autorisés ont tenu à célébrer en grande pompe le cinquantenaire du traité d'amitié franco-allemand. Les discours ont fleuri, brochant à l'infini sur le thème d'une réconciliation exemplaire succédant à trois guerres meurtrières.

Il vaut certes mieux échanger des étudiants que des coups de canon. Pourtant, les rivalités qui avaient engendré les guerres entre la France et l'Allemagne n'ont pas disparu. Elles sont toujours inscrites dans la concurrence que se font les groupes industriels et financiers des deux pays, dans l'existence même des deux États, voués chacun à la défense exclusive de sa bourgeoisie nationale.

Le partage des marchés et des profits entre les deux puissances du continent s'est réglé de façon différente suivant les époques : de la concurrence commerciale à la guerre ouverte, de l'occupation et du pillage de l'un par l'autre, alternativement, à la tentative, depuis plus de cinquante ans maintenant, d'accorder leurs violons. Encore les vieux réflexes et les intérêts

anciens ne sont-ils jamais loin : pendant les guerres qui virent l'explosion de la Yougoslavie il y a vingt ans, l'Allemagne penchait pour la Croatie quand la France soutenait la Serbie. Et ces appuis contradictoires ne furent pas pour rien dans le déclenchement, le déroulement et les résultats de cette guerre.

L'alliance franco-allemande est néanmoins restée, comme le répètent politiques et journalistes, l'axe de la construction européenne, ne serait-ce que parce que ces deux pays sont les plus grands, les plus peuplés et, surtout, les plus riches de la zone euro. Leurs groupes financiers et industriels respectifs y ont gagné un marché élargi et une puissance accrue.

France et Allemagne, comme les autres pays européens, ont cependant été incapables d'aller

plus loin que cette union commerciale et monétaire. L'accélération de la crise financière, en 2008, puis la récession économique en cours montrent chaque jour la fragilité de l'édifice. Quelles que soient leurs protestations d'unité, chacun des États a secouru ses propres banquiers en 2008 et chacun essaie, avant toute chose, de frayer la voie à ses propres trusts. Ce ne sont pas les patrons européens, mais bien les patrons français qui accompagnent Hollande dans ses voyages. Ce sont les trusts français de l'automobile qui reçoivent subventions, aides, soins de leur État. C'est

bien le pré carré français et les approvisionnements du trust français Areva que la troupe défend au Mali.

L'intérêt actuel des grands groupes, les BNP et Deutsche Bank, les Siemens et Alstom, etc. exige un maintien de l'euro et donc de l'alliance franco-allemande. Pour les trusts, les avantages de l'Union européenne et de la monnaie commune, l'euro, l'emportent sur les inconvénients. Les discours de Hollande et Merkel ne sont là que pour accommoder ce simple fait. Mais la crise économique, en s'approfondissant, pourrait modifier le cours des choses,

comme elle l'a fait par le passé, dressant de façon plus aiguë les trusts et, par là, les États les uns contre les autres. De l'amitié franco-allemande des bourgeois et de leurs beaux discours, il ne resterait alors plus rien.

En revanche, il subsistera la communauté d'intérêts entre les travailleurs de France et d'Allemagne. Car elle ne se fonde pas, elle, sur les aléas et les variations du taux de profit, mais sur une situation commune d'où découle une nécessité commune : se débarrasser définitivement des frontières, des guerres et de l'exploitation capitaliste.

Paul GALOIS

• **Allemagne**

Précarité et bas salaires deviennent la règle

« L'Allemagne a le plus gros secteur d'emplois à bas salaires de toute l'Europe (...) La pauvreté au travail se développe à un rythme inquiétant et les conditions de travail précaires sont pour beaucoup de gens une réalité. » Telle est la situation décrite par le dirigeant de la confédération syndicale allemande DGB dans une déclaration publiée par le journal *Les Échos* du 11 janvier.

Depuis 2003, les petits boulots et autres emplois précaires n'ont cessé de se développer. Le prétexte est de rendre le marché du travail plus flexible afin, comme les patrons de ce côté-ci de la frontière ne cessent de le déclarer, de rendre les embauches plus faciles. En fait, la multiplication de ce type

d'emplois n'a pas résorbé le chômage, mais a plutôt servi à le masquer en contribuant à la dégradation de la condition de l'ensemble des travailleurs.

Aujourd'hui, en Allemagne, 20% de la population active, soit 7,5 millions de personnes, ont un de ces mini-jobs et, pour cinq millions d'entre elles, il s'agit du seul travail qu'elles ont pour vivre. Ces mini-emplois sont très mal payés. Le syndicat DGB rapporte que le salaire moyen atteint rarement 400 euros et s'établit plutôt, en général, autour de 260 euros. C'est dire combien les travailleurs employés ainsi, de façon temporaire de surcroît, vivent dans le dénuement, sans parler des retraités misérables qu'ils

toucheront plus tard.

Pour le patronat, c'est au contraire tout bénéfice puisque les mini-jobs sont exempts de cotisations sociales. Bien des entreprises en profitent d'ailleurs pour supprimer un emploi classique afin de le remplacer par trois mini-jobs. Le syndicat DGB insiste sur le fait que cette précarité de l'emploi subie par des millions de travailleurs ne permet rien de réduire le chômage réel. Il n'y a bien que les patrons qui soient pleinement satisfaits.

Voilà ce qu'ici le Medef et les grands groupes capitalistes présentent comme un modèle et rêvent d'imposer aux travailleurs.

Lucienne PLAIN



Banderoles franco-allemande des travailleurs de Continental.

• **Espagne**

Nouveau scandale de la corruption

« ¡ Basta ya ! » « Ça suffit ! »

Un nouveau scandale de corruption vient d'éclater en Espagne. Barcenas, l'ex-trésorier du Parti populaire (PP), doit désormais s'expliquer, au nom de son parti, sur un blanchiment d'argent et un délit fiscal, pour avoir camouflé quelque 22 millions d'euros dans des banques en Suisse et avoir distribué des enveloppes de 5 000 euros minimum chaque mois aux dirigeants de son parti.

L'émotion provoquée par ce scandale est telle que Mariano Rajoy, dirigeant du Parti populaire et actuellement chef du gouvernement, promet une enquête « profonde et exhaustive » dont les résultats, assure-t-il encore, devraient être rendus publics.

Il faut dire que ce scandale

succède à bien d'autres. Le gouvernement, qui s'apprête à prendre de nouvelles mesures d'austérité contre la population, voudrait donc calmer les esprits. Car ce sont les dirigeants du PP qui tiennent discours sur discours pour expliquer que tout le monde doit faire des sacrifices. Ils affirment, comme l'avaient

fait les responsables du Parti socialiste quand ils étaient au pouvoir, que c'est à la population de payer la dette. Ils prétendent que la crise viendrait de ce que les classes populaires auraient vécu « au-dessus de leurs moyens ». Ils osent dire que ce serait les excès de la population laborieuse, des chômeurs, des retraités ou des malades qui ruinerait l'économie. À les entendre, les licenciements, les réductions de budget dans les services publics, les privatisations, les baisses seraient une purge nécessaire.

Alors cela suffit, « basta ya », disent dans les milieux

populaires ceux qui, de plus en plus nombreux, ne veulent plus payer la crise. Ces affaires de corruption qui éclatent régulièrement ne sont qu'une toute petite partie de l'iceberg, une toute petite partie de ce que les capitalistes et les banquiers volent à l'ensemble de la société.

Au-delà de ces scandales, les causes de la débâcle économique sont dans la soif de profit des banquiers et d'un patronat qui exigent des gouvernants qu'ils imposent au monde du travail toujours plus de coupes dans les salaires, toujours plus

de chômage et une dégradation constante des conditions de vie. Dans les classes populaires, beaucoup comprennent que les scandaleuses pratiques de politiciens corrompus ne sont encore que des brouilleries, comparées au gigantesque vol des richesses sociales opéré par l'ensemble de la classe capitaliste, la commission qu'ils touchent en quelque sorte sur cette extorsion.

En Espagne comme en France, pour mettre un coup d'arrêt à tout ce gâchis économique et social, c'est à la domination même de la bourgeoisie qu'il faudra s'attaquer.

Helène GRILLET

• **Belgique**

Ford Genk

Les travailleurs de la sous-traitance refusent le honteux accord de reprise

Ford Genk, c'est 4 300 salariés et au moins autant de sous-traitants. La production n'a pas redémarré après le référendum du 7 janvier sur la reprise du travail, qui a obtenu une très petite majorité de 53 % des quelque 5 000 bulletins valides.

Depuis l'annonce en octobre 2012 de la fermeture de l'usine programmée pour 2014, des travailleurs ont en effet bloqué les entrées et sorties de l'entreprise, notamment pour empêcher le départ des voitures finies et des pièces détachées.

L'accord négocié entre la direction de Ford et les dirigeants syndicaux prévoit une production de 123 000 voitures en 2013. Au premier trimestre, quarante jours de travail sont prévus, avec mille voitures par jour, contre 900 à 950 en temps normal. Après, rien n'est dévoilé. La direction exige surtout la libération des voitures ! En contrepartie, Ford paierait une prime de « motivation » de 40 % par jour. Les dirigeants syndicaux ont organisé le référendum, alors que les négociations sur l'avenir des travailleurs n'ont même pas commencé.

Les pressions des dirigeants syndicaux sur les travailleurs n'ont pas manqué : voter contre la reprise, c'était mettre en péril les prépensions et compromettre les négociations ultérieures... Malgré tout, 47 % ont voté contre, et sans doute plus : ainsi, des dizaines de bulletins ont été annulés car les travailleurs y avaient écrit leur sentiment. Les tensions ont été vives avec les responsables syndicaux, accusés d'avoir falsifié le résultat, d'imposer des choix honteux et de diviser les travailleurs.

Le jour prévu de la reprise, mercredi 9 janvier, la direction a prétendu que 95 % des travailleurs étaient à leur poste. La direction de Ford avait écrit au domicile de tous, menaçant à mots couverts de licenciement ceux qui ne se présenteraient pas. Quant à ceux restés au piquet de grève, ils étaient traités de casseurs et d'irresponsables dans tous les médias.

Le refus des travailleurs de la sous-traitance

Ce sont les travailleurs – et surtout les travailleuses – de la sous-traitance qui ont fait échouer la reprise. Il n'était pas question pour eux de reprendre à ces conditions. Le pourcentage de ceux qui peuvent prétendre à une prépension est bien moindre qu'à Ford. Ils étaient choqués aussi que les dirigeants syndicaux aient négocié dans leur dos cette prime de 40 % pour produire encore plus vite. Non seulement rien ne garantissait qu'elle leur sera appliquée, mais ils s'imaginent difficilement travailler encore plus vite ! Et puis, courir pour quoi ? Pour être plus vite au chômage ? Comme l'a exprimé un gréviste : « Quand on leur aura produit leurs voitures, ils vont nous dire simplement : "Merci, maintenant on n'a plus besoin de vous." Et on n'aura rien. »

Côté arrière de l'usine, le blocage a donc continué et la production s'est limitée à quelques dizaines de voitures, jusqu'à ce que les stocks des pièces (câbles,

portes, plafonds, pédales, etc.) soient épuisés.

Un comité d'action s'est formé, composé de délégués syndicaux de la sous-traitance, outre du déni de démocratie des dirigeants syndicaux et de la façon dont les travailleurs qui veulent se battre sont traités.

Les syndicats n'ont en effet pas reconnu la grève des sous-traitants, qu'ils jugent irresponsable et contraire à l'accord signé... Les syndicats ne payent donc aucune indemnité de grève (de 30 euros par jour la première semaine jusqu'à 45,50 euros par jour la neuvième semaine de grève). Les travailleurs au piquet de grève n'ont pas droit non plus au chômage partiel, accordé aux travailleurs de Ford « empêchés » de travailler, ce que les dirigeants syndicaux ont bien souligné. Cela leur fait déjà presque deux semaines sans aucun revenu.

La colère des grévistes

La colère des grévistes s'est retournée aussi contre les appareils syndicaux. Le 17 janvier, les négociateurs syndicaux ont été « séquestrés » quelques heures à l'hôtel de ville de Genk, suite à leur refus de tenir compte des revendications de la sous-traitance et d'admettre le comité d'action aux négociations.

Du côté de la direction, c'est la manière forte. Lundi 13 janvier,



le blocage devant l'usine Ford a été délogé par la police. Puis Ford a obtenu un jugement en référé condamnant à une astreinte de 1 000 euros par jour toute personne entravant les entrées de l'usine et des sous-traitants. Lundi 21 janvier, les huissiers ont donc pu pénétrer librement, qui plus est escortés par 200 grévistes.

Dans la matinée même, les chefs commençaient à appeler des travailleurs pour leur demander de venir travailler le lendemain. Les grévistes espèrent être assez nombreux pour que la production reste bloquée, mais discutent aussi de la possibilité de rentrer pour préparer la suite. En tout cas, ils ont gagné la fierté de refuser cette reprise conclue aux conditions de la direction.

Correspondant LO

• **Italie**

Deux ans de chômage partiel à la Fiat de Melfi

Le 14 janvier, Fiat a annoncé la mise au chômage partiel, jusqu'à la fin de 2014, de son usine de Melfi, dans le sud de l'Italie. Celle-ci, qui compte 5 500 ouvriers, est l'usine la plus récente du groupe et a fait l'objet de bien des commentaires sur son haut niveau technologique, sans parler des cadences et des conditions de travail massacrantes subies par ses ouvriers. Officiellement, il s'agit maintenant d'arrêter alternativement les deux chaînes de montage de façon à restructurer l'établissement et à relancer la production... en 2015.

En attendant, le PDG de Fiat Sergio Marchionne annonce qu'il va recourir au système de la *cassa integrazione* qui lui permet de mettre les travailleurs au chômage, et surtout de mettre leur indemnisation en grande partie à la charge de l'État. Cette

ce salaire misérable.

Pour Fiat, le recours à la *cassa integrazione* est devenu une méthode habituelle de gestion des à-coups de sa production. Ses usines italiennes sont ainsi mises au chômage pour de longues périodes, comme c'est le cas de l'usine de Turin-Mirafiori où plusieurs milliers d'ouvriers ne travaillent que pour de brèves périodes, parfois pas plus de trois jours par mois. Chaque fois, la Fiat doit faire une demande aux pouvoirs publics pour obtenir l'application de la *cassa integrazione*, et bien sûr chaque fois elle l'obtient. Marchionne assure en

même temps qu'il ne fermera aucune usine en Italie... ce qui est une façon de dire que, si jamais on lui refusait le secours de cette caisse de chômage partiel, cet engagement ne tiendrait plus.

Comme les autres patrons de l'automobile, la multinationale Fiat, riche à milliards et désormais alliée avec Chrysler, met ainsi ses faux frais à la charge de l'État et de ses ouvriers. L'important n'est-il pas que, crise de l'automobile ou pas, le flux des profits continue d'alimenter les caisses de la famille Agnelli et des autres actionnaires ?

André FRY

• **Russie**

Alliance du sabre et du goupillon

Un tribunal russe a refusé le 16 janvier de laisser Maria Alekhina, une des chanteuses des Pussy Riot, purger sa peine à un moment ultérieur. Cela se fait pourtant habituellement pour les mères de jeunes enfants, mais le prétexte de cette décision est que sa situation avait été prise en compte lors du verdict. Avec deux autres chanteuses du groupe, elle a été condamnée en 2012 à deux ans de prison pour avoir entonné une chanson anti-Poutine dans une église de Moscou – double sacrilège !

Par ailleurs, le patriarcat orthodoxe de Moscou, la haute autorité religieuse, a interdit d'office pour cinq ans un prêtre qui avait osé demander la clémence pour les jeunes chanteuses, tandis que deux autres prêtres ont été sanctionnés d'interdiction de prêcher.

Dans sa volonté de briser toute manifestation d'opposition, Poutine sait qu'il peut compter sur le soutien de l'Église orthodoxe. Et réciproquement.

M.L.

• Israël

Les élections du 22 janvier Netanyahu ne remporte pas le succès qu'il espérait

Bien que les résultats officiels ne soient publiés qu'avec une semaine de délai, on sait que les élections législatives anticipées qui se sont tenues le 22 janvier, en Israël, ont donné au Likoud, le parti de droite du Premier ministre Netanyahu, et à son allié Yisrael Beitenou, la formation d'Avigdor Lieberman, une majorité moins écrasante qu'ils ne l'espéraient.

Netanyahu et ses alliés ont mené leur campagne en tentant de concurrencer les autres formations d'extrême droite, ultranationalistes et religieuses, et en particulier Habayit Hayehoudi, la Maison juive, formé par l'ancien collaborateur du Premier ministre Naftali Bennett, auxquelles les sondages promettaient un certain succès.

En fait, la participation au scrutin (66 %) a été plus élevée qu'en 2009, lors des dernières élections législatives, et l'ensemble des listes de droite n'obtiendrait « que » 61 sièges sur les 120 de la Knesset, le Parlement israélien.

C'est un parti qui se définit comme centre-gauche qui arrive avec 14 % en deuxième position, après les 23 % de l'alliance Likoud-Beitenou. Ce parti, Yesh Atid (Il y a un avenir) est représenté par Yaïr Lipid, un ancien chroniqueur du *Yedioth Aharonot*, le premier quotidien israélien, journal à sensation bien conservateur. Yesh Atid a fait campagne pour le « partage fiscal », réclamant notamment que les religieux ultraorthodoxes, jusqu'à présent exonérés d'impôts, en payent eux aussi.

Le Parti travailliste a recueilli 11 % des suffrages, et les trois formations d'extrême droite, religieuses et ultranationalistes, dont celle de Bennet, qui réclament

l'accroissement des implantations juives dans les territoires palestiniens occupés, ont totalisé 23 %, autant que Netanyahu qui, durant sa campagne, a déclaré n'avoir « déraciné aucune implantation, mais au contraire les avoir renforcées ». Et en effet, en 2012, près de 7 000 « unités de construction » (juives dans les territoires occupés) ont été approuvées, contre 1772 en 2011 et 569 en 2010.

Mais cette accélération de la colonisation – plus de 42 % des terres en Cisjordanie en font partie à présent – n'a visiblement pas suffi à maintenir l'avance de Netanyahu. Son intention annoncée de procéder à des coupes budgétaires, notamment dans les dépenses sociales, a semble-t-il joué contre lui, dans un climat marqué par un mécontentement social croissant.

C'est bien le prix à payer pour la poursuite de sa politique de colonisation, qui vise à empêcher toute possibilité pour un État palestinien de se constituer, ne serait-ce que géographiquement, et plus encore d'adopter Jérusalem-Est comme capitale. Toute la population d'Israël en fait les frais, en matière de santé, d'éducation, de prix des logements.

Viviane LAFONT

La colonisation en Cisjordanie se fait au détriment de la population.



• Nuage de gaz sur la vallée de la Seine

Qui contrôle quoi ?

Dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 janvier, des millions de personnes résidant dans la zone urbaine très dense qui s'étend le long de la Seine, entre Rouen et Paris, ont senti une forte odeur de gaz. Au soulagement général et après bien des inquiétudes, on a su qu'il ne s'agissait que d'une fuite de gaz venue de l'usine Lubrizol de Rouen. Ce gaz, le mercaptan, est non toxique à faible dose, et sert justement à donner son odeur caractéristique au gaz de ville et donc à déceler immédiatement une fuite.

On a néanmoins pu voir qu'un incident industriel, dans

des installations de cette importance, pouvait menacer, en sus de la santé des travailleurs du site, celle des riverains, éventuellement à plus de cent kilomètres de l'usine.

Il existe bien tout un arsenal de lois et de mesures visant à contraindre les industriels, essentiellement dans la chimie, à appliquer des mesures de sécurité. Elles sont nommées Seveso, du nom de ce village d'Italie noyé sous la dioxine en 1976. Elles n'ont empêché ni l'explosion de l'usine AZF qui tua trente et une personnes à Toulouse en 2001, ni cette fuite d'une usine rouennaise, ni les

mille et un incidents qui ponctuent la vie industrielle, détériorant à tout le moins la santé des travailleurs de la chimie et mettant régulièrement en danger la population et l'environnement. Peu efficaces dans les pays développés, où ces mesures ont pourtant force de loi, elles sont carrément sans effet dans les pays où patrons et gouvernements ne s'embarrassent même pas de ces précautions. Car, au-dessus des lois protégeant la santé publique, il y a la loi du profit.

Paul GALOIS

• Hébergement des personnes âgées

Un investissement immobilier sûr et fructueux

En ce début d'année 2013, les sociétés d'investissement dans l'immobilier racolent le client. Elles proposent en particulier d'investir dans les Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), un placement qu'elles présentent comme étant l'un des plus sûrs et des plus rentables du marché.

Ces sociétés proposent d'acheter une ou plusieurs chambres dans une Ehpad (« neuves » ou « d'occasion », c'est-à-dire dans des établissements à construire ou déjà existants), pour les louer ensuite. Avec un nombre d'Ehpad déjà notablement insuffisant – 5 000 nouveaux lits sont proposés chaque année, pour une demande de 15 000 places – et l'augmentation prévue du nombre de personnes dépendantes dans les années à venir qui, de 800 000 aujourd'hui,

passeront à plus de 1,2 million en 2040, c'est pour ces investisseurs un créneau porteur !

L'intérêt de l'investissement, qui bénéficiera d'une rentabilité de 4 à 5 % par an, est que le risque de loyers impayés est faible et les charges limitées : les seules qui incombent à l'investisseur sont les coûts liés à la taxe foncière, l'Ehpad se chargeant de trouver les locataires et généralement des travaux, remises aux normes, rénovation du mobilier, etc.

Cet investissement immobilier bénéficie par ailleurs d'une niche fiscale : le dispositif Censi-Bouvard (encore appelé loi LMNP-Scellier). Il permet une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 11 % du prix du bien acquis, étalée sur neuf ans, pour un montant maximum de 300 000 euros. Une réduction d'impôt qui peut ainsi atteindre 3 666 euros par

an. La loi de défiscalisation Censi-Bouvard, qui concerne toutes les résidences de services (Ehpad, mais aussi résidences seniors ou résidences étudiantes), était censée se terminer à la fin de l'année 2012. Mais le gouvernement actuel a proposé de la prolonger jusqu'en fin 2016, proposition que les députés et les sénateurs se sont empressés de voter, dans le cadre de la loi de Finances 2013. Des députés socialistes et écologistes avaient demandé que cette loi ne soit prolongée que d'un an supplémentaire, le temps de l'évaluer et éventuellement de la supprimer. Mais le gouvernement comme les élus aux Assemblées sont d'abord attentifs à favoriser les investisseurs.

Valérie FONTAINE

• Un rapport de la cour des comptes

Malheur aux chômeurs !

La Cour des comptes, comme son nom l'indique. Dans un rapport publié le 22 janvier, elle vient de proposer le calcul suivant : plus il y a de chômeurs, moins il y a de cotisants à la caisse d'allocation-chômage ; donc plus il y a de chômeurs, moins il y a d'argent pour leur payer des allocations. La conclusion s'impose d'elle-même, au moins à la Cour des comptes : il faudrait diminuer le montant des allocations chômage, les faire décroître plus rapidement, les accorder au bout d'une période de travail plus longue, bref, faire en sorte que

les travailleurs privés d'emploi arrivent plus rapidement au fond du trou.

Le raisonnement des hauts fonctionnaires à chapeau carré et col d'hermine est imparable, à ceci près qu'il oublie, volontairement, le patronat, ses profits, sa politique de diminution des emplois, ses fermetures d'usines, son refus de voir augmenter ses cotisations. C'est-à-dire que la Cour des comptes se borne à enregistrer les dégâts faits dans la classe travailleuse, sans aucunement en rechercher la cause, et propose pour toute solution que les victimes des

licenciements se répartissent autrement la misère entre eux. Pourtant, la seule façon de renflouer les caisses sociales serait de prendre sur les profits patronaux. Et la seule façon de faire reculer le chômage serait d'interdire les licenciements, pour commencer, et d'obliger le patronat et l'État à embaucher, pour continuer.

Et ce n'est pas une question d'arithmétique, n'en déplaise à la Cour, mais de rapport de force entre les travailleurs et leurs exploités.

P. G.

• Michelin – Clermont-Ferrand

Harlem Désir vient soutenir le patron

Vendredi 18 janvier, Harlem Désir, le secrétaire national du PS, est venu apporter son soutien à Jean-Dominique Sénard, le patron de Michelin.

Prétendant ne pas opposer les uns aux autres, il a rencontré quelques syndicalistes au siège du PS. Venir voir les ouvriers à la sortie de l'usine aurait sans doute été un geste trop révolutionnaire. Par contre, partager un repas avec un patron comme Sénard ne le gêne visiblement pas. Ce responsable d'une entreprise épinglée en mars 2012 pour avoir minoré volontairement le nombre d'accidents de travail avec arrêt méritait bien

le déplacement. Ce responsable d'une entreprise où la CGT dénonce quatorze suicides depuis 2007 a droit à des égards.

Harlem Désir ne tarit pas d'éloges. Il salue, en jouant sur les mots, une société qui créerait des emplois. Les emplois créés à grand renfort de publicité ne compensent en effet pas les suppressions de postes. Depuis des années, les effectifs du groupe baissent régulièrement, comme à Clermont-Ferrand où il reste moins de 13 000 salariés, une chute de plus de moitié en trente ans.

Le secrétaire du PS a aussi «salué une grande réussite industrielle». En effet, pour les

actionnaires, la réussite est de taille. Rien que pour le premier semestre 2012 les profits ont augmenté de 37 %, soit 915 millions d'euros. Par contre, la «réussite» se traduit pour les travailleurs par une augmentation salariale d'environ 2 % cette année.

Finalement, le secrétaire national du PS exprime «un soutien à l'industrie automobile grâce au choix qu'a fait le gouvernement par son accord de sécurisation de l'emploi signé le 11 janvier». Cet accord qui permet de baisser les salaires, d'allonger la durée du travail, de muter les travailleurs à l'autre bout du pays ou encore

de licencier plus facilement : voilà ce qu'approuve Harlem Désir.

Sous couvert d'un «soutien à l'industrie» et de tous ses «composants, ouvriers, chercheurs et dirigeants», le secrétaire d'un parti qui n'a de socialiste que le nom affirme sa servilité envers le patronat.

Correspondant LO



Harlem Désir a compris le message...

• Ayrault aux chantiers navals de Saint-Nazaire

Des discours pour les travailleurs, des garanties financières pour les patrons

Le 21 janvier, suite à la prise d'une commande de paquebot géant de la série Oasis par le chantier naval de Saint-Nazaire, le Premier ministre s'y est organisé une visite et en a profité pour faire l'éloge de la politique du gouvernement socialiste. L'État français possède un tiers des actions du chantier, le reste étant entre les mains du groupe coréen STX.

La satisfaction d'Ayrault paraît bien décalée car, quelques semaines après l'annonce de cette commande, les attaques contre les travailleurs continuent à tous les niveaux. Les patrons des entreprises sous-traitantes annoncent toujours des suppressions d'emplois pour les prochains mois.

La semaine précédente, des travailleurs de l'entreprise SMH ont débrayé à plusieurs reprises pour s'opposer à des licenciements. Ils étaient accompagnés par d'autres salariés directement concernés par cette hémorragie des emplois qui dure depuis plusieurs mois. Elle va s'amplifier avec la livraison, en mars et en avril, des deux derniers navires : le paquebot géant n'est pas susceptible de leur succéder dans les cales avant plus d'un an.

La direction de STX n'est pas en reste elle non plus. Elle a adressé ses vœux de bonne année aux salariés par courrier, avec pour mot d'ordre l'annonce de l'ouverture de prochaines négociations pour «rechercher les voies d'une baisse du coût du travail» ! Avec de tels vœux, les travailleurs sont prévenus : ils devront se défendre, car c'est à elle-même que la direction souhaite une

bonne année et de bons profits.

D'ores et déjà, une majorité d'ouvriers STX se retrouvent au chômage partiel, à la maison, sans aucune date de retour au travail. Ce chômage va durer plusieurs mois encore, avec les pertes de salaire qui l'accompagnent, le temps de dessiner les plans du navire et lancer sa production, la découpe des premières tôles de l'Oasis n'étant prévue que pour septembre, voire octobre. Pendant ce temps, la fatigue s'accumule pour ceux qui restent à travailler sur le site car, productivité oblige, le rythme du travail ne faiblit pas et certains travailleurs doivent faire les 3x8.

La situation se dégrade donc concrètement, pour les travailleurs de STX comme pour ceux de la sous-traitance, en fixe ou en intérim, dont beaucoup sont hors du chantier depuis des mois et touchent des allocations chômage en baisse.

Lors de sa visite du site, le Premier ministre s'est bien gardé d'évoquer ces problèmes et a soigneusement évité le débrayage organisé par la CGT pour lui rappeler ces réalités. Il a été bien plus bavard et enthousiaste auprès de la presse sur les accords de compétitivité signés récemment et

sur la détermination du gouvernement à aider les patrons, y compris financièrement.

Pour le contrat Oasis, STX n'a eu qu'à se féliciter de cette détermination. En effet le groupe coréen détient les deux chantiers navals, en France et en Finlande, et il les a mis en concurrence pour la construction de ce navire. Il était donc sûr d'être le grand gagnant. Le chantier finlandais, ayant déjà fabriqué les deux premiers Oasis, était à priori le mieux placé sur le plan strictement industriel pour réaliser le troisième de la série, dont le travail d'étude aurait été considérablement allégé. Ce chantier vient pourtant de perdre le contrat de ce troisième navire et STX menace même de le fermer à titre de représailles : il reproche à l'État

finlandais de ne pas suffisamment l'aider sur le plan financier. Menaces réelles ou pas, cela illustre en tout cas la voracité de ces grands groupes qui n'hésitent pas à user du chantage à l'emploi vis-à-vis de dizaines de milliers de travailleurs, pour récupérer un maximum d'argent public.

Ayrault se vante de l'énergie déployée par le gouvernement français pour faire aboutir le montage financier de cette commande. Son principal mérite aura été de mieux garantir les profits de STX que ne l'a fait



Sur les flancs d'un gros navire en construction.

le gouvernement finlandais. Les travailleurs, quant à eux, que ce soit en France ou en Finlande, ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour défendre leurs intérêts.

Correspondant LO

• Aigle – Ingrandes (Vienne)

Un cadeau de 400 000 euros

Le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, dirigé par Cécile Duflot, vient d'accorder une prime d'aménagement du territoire de 400 000 euros à la société Aigle, pour soutenir le développement de l'usine d'Ingrandes, près de Châtellerault. Un peu plus de 400 salariés y fabriquent des bottes en caoutchouc.

La présidente de région, Ségolène Royal, se félicite de

cette aide qui s'ajoute aux aides versées par celle-ci. Elle n'y voit pas moins qu'un «secteur fragilisé» maintenu et qu'une «industrie artisanale» préservée.

Oh la belle industrie artisanale que voilà ! Aigle compte 22 000 salariés dans le monde et a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 103 millions d'euros en 2011. Aigle est une des marques propriétés du groupe suisse Maus

Frères. Spécialisé dans le luxe dit accessible, ce groupe possède, entre autres, les magasins Manor en Suisse, et a été l'actionnaire de référence du Printemps pendant plus de vingt ans. Dernièrement, Maus Frères a fait l'acquisition de Lacoste, la marque au crocodile estimée à un milliard d'euros. C'est caïman de l'artisanat.

Correspondant LO

• PSA Aulnay-sous-Bois

Malgré les coups bas de la direction

La grève se poursuit !

L'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois est à l'arrêt total depuis mercredi 16 janvier. La direction a d'abord essayé de minimiser cette grève, avant de décider de fermer (lockouter) l'usine vendredi 18 janvier. Mais durant toute la semaine la grève s'est renforcée.

Une grève déterminée et militante

La grève rassemble non seulement les travailleurs qui ont été de toutes les actions depuis 18 mois et qui ont appris ensemble à s'organiser, mais aussi des travailleurs qui n'avaient jusqu'ici pas ou peu débrayé. Et ils découvrent avec les autres les joies et les difficultés de la grève, mais surtout l'enthousiasme et la fierté d'un mouvement de lutte collective.

Jusqu'au vendredi 18 janvier, les travailleurs en grève occupaient l'usine et la gardaient sous leur surveillance, avec le soutien chaleureux des intérimaires et même des travailleurs qui n'avaient pas encore franchi le pas de se mettre dans la lutte. Les premiers jours, après un tour de l'usine par petits groupes, pour aller vérifier que la direction n'essayait pas de faire reprendre les chaînes, tout le monde se retrouvait en assemblée générale au Montage, sur ce qui a déjà été surnommé la « place de la Grève ». Dès le début du mouvement, un comité de grève a été élu, qui se réunit chaque jour et rend compte quotidiennement de son activité devant les salariés. Les grévistes ont commencé à organiser des commissions pour gérer les collectes, les actions etc.



Au meeting commun Renault-PSA à Flins

Du côté de la direction : petits reculs et grosses provocations

Le jeudi 17, la direction a amorcé un petit commencement de recul. La prime proposée à ceux qui se feront muter sur un autre site est passée de 5 000 euros brut et imposables à 5 000 euros net, l'indemnité de licenciement est passée de six à neuf mois de salaire mais seulement pour ceux de plus de dix ans d'ancienneté. Les sommes proposées restent indignes, et il n'y a toujours rien sur des garanties de reclassement. On est encore loin de ce qu'exigent les grévistes : un CDI pour tous, et la retraite à 55 ans pour les anciens. Mais

ces petits reculs faisaient dire aux grévistes que pour deux jours de grève, c'était un bon début.

Il est évident que la grève

force des grévistes, elle avait barricadé l'usine : parkings fermés et, devant les grilles, vigiles et groupes de cadres étaient organisés en groupes

dans la journée. Le matin, ils sont allés recouvrir d'affiches des concessionnaires Peugeot des environs et l'après-midi, ils sont allés organiser une collecte au péage de Senlis dans une ambiance très chaleureuse malgré le froid, très militante vis-à-vis des automobilistes qui faisaient de nombreuses démonstrations de solidarité, verbales et financières.

Le comité d'entreprise tenu mardi après-midi 22 janvier a encore repoussé la réouverture, décidant que le lendemain mercredi serait chômé. Mais il a été annoncé que tous les salariés seront payés, ce qui a évidemment fait plaisir à tous. Mais en même temps, la direction démarre une campagne de calomnies contre les grévistes, les traitant de voyous, de casseurs, de saboteurs voire de terroristes contre le reste des ouvriers. La presse reprend avec complaisance ces propos qui visent uniquement à salir les grévistes pour en finir avec la popularité dont ils jouissent. Mais même cela n'atteint pas le moral des travailleurs en lutte qui sont bien décidés à se réapproprier l'usine dès qu'elle rouvrira et à convaincre les hésitants de se joindre à la grève.

Il y a encore des ouvriers à convaincre de la nécessité de la grève, dont beaucoup ont déjà participé à de précédents débrayages. Et si déjà les travailleurs se sentent forts à plusieurs centaines, ils savent que leur force sera bien plus déterminante lorsqu'ils seront mille et plus.

Correspondant LO

fait peur, non seulement à la direction mais, au-delà, au gouvernement et au patronat car elle pourrait donner des idées à d'autres travailleurs touchés par les licenciements. Samedi à l'usine de Poissy, au lendemain de la manifestation des grévistes à l'usine de Saint-Ouen, une quinzaine de cars de CRS étaient dépêchés en urgence pour « protéger » l'usine. Le patron de PSA et le ministère de l'Intérieur travaillent visiblement main dans la main, contre les travailleurs.

Vendredi 18 après-midi, la direction a tenté d'affaiblir la grève en faisant fermer l'usine. Et lundi 21 au matin, visiblement très inquiète d'une tentative de passage en

d'intervention.

Peine perdue. Ce matin-là, deux cents grévistes ont tranquillement laissé les cadres grelotter devant les grilles, sous la neige, et se sont rassemblés bien au chaud à l'Union locale CGT d'Aulnay pour organiser leur journée, réunir les commissions, préparer les collectes et les actions à venir. Ils ont mis en place des cartes de grève, ont organisé leur ravitaillement.

Le moral est solide chez les grévistes. Mardi 22, ils se sont retrouvés encore plus nombreux à l'Union locale – l'usine étant toujours fermée – au grand désespoir de la direction qui a raté son opération. Ils ont mené plusieurs actions

Visite à Saint-Ouen

Vendredi 18 janvier au matin, les travailleurs en lutte de l'usine d'Aulnay ont rendu visite à leurs camarades de l'usine PSA de Saint-Ouen.

La direction de Saint-Ouen craignait cette visite et avait fait barricader l'usine, alignant les rangées de chefs derrière les portes cadenassées, et faisant venir les CRS. Pas de chance, les grévistes à qui on interdisait la porte sont entrés par... un trou dans un mur, et pendant que les chefs se félicitaient, derrière leur barricade, d'avoir découragé les grévistes d'entrer à Saint-Ouen, une manifestation de plus de 150 ouvriers d'Aulnay se déroulait à l'intérieur... derrière leur dos!

Les grévistes sont allés

discuter avec ceux de Saint-Ouen pour leur dire que leurs problèmes sont les mêmes, et qu'il faudra tôt ou tard se battre ensemble. Pendant ce temps, la direction faisait entrer les CRS dans l'usine, avec l'intention non seulement d'expulser les grévistes, mais même de les embarquer, les « paniers à salade » étant même prévus pour cela.

Mais la direction a dû renoncer à la provocation et les grévistes sont repartis par la grande porte, aux cris de « Aulnay, Saint-Ouen, même combat », convaincus d'avoir démontré qu'il ne sera pas facile de les arrêter!

Correspondant LO

PSA prépare l'offensive suivante

Le 18 janvier, la direction de PSA a annoncé qu'elle préparait « les discussions en vue de la mise en place d'un accord de compétitivité dans le groupe ». Comme il l'a expérimenté à l'usine PSA de Sevelnord, comme Renault tente de le faire actuellement, le patron veut donc conclure un « accord » de régression sociale qui lui permettrait d'aggraver la flexibilité et de faire revenir les droits des travailleurs des décennies en arrière : heures

supplémentaires non payées, renégociation du temps de travail, obligation pour les ouvriers d'aller travailler sur d'autres sites si la direction l'exige...

Au moins, la direction annonce clairement la couleur. En pleine grève à Aulnay, elle montre à tous les salariés de PSA que la voie à suivre, s'ils ne veulent pas laisser le patron écraser leurs droits, est d'entrer, eux aussi, en lutte.

Correspondant LO

Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut le faire par un chèque libellé à l'ordre de Soutien aux salariés de l'automobile du 93 et envoyé à Soutien aux salariés de l'automobile du 93, 24 avenue Romain-Rolland, 93150 Le Blanc-Mesnil. On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

• Renault-Flins (Yvelines)

Contre les attaques patronales Débrayage et meeting commun avec ceux de PSA

Le mercredi 23 janvier, c'est un véritable meeting commun des travailleurs de Renault-Flins, de ceux de PSA-Aulnay, en grève depuis le 16 janvier, et de PSA-Poissy, qui s'est déroulé devant l'usine Renault de Flins, avec plus de 500 travailleurs. Auparavant, un nouveau débrayage avait rassemblé dans les ateliers 500 salariés de Renault, rien qu'en équipe du matin.

Les représentants CGT des diverses usines ont pris la parole devant leurs camarades, soutenus par les slogans « Renault-PSA, même combat », « La force des travailleurs c'est la grève », ou bien « Aujourd'hui on est là, demain on continue ». Ils ont dénoncé la politique des patrons de l'automobile, qui est effectivement la même, chez PSA et chez Renault. Aux 11 200 suppressions d'emplois prévues par le premier s'ajoutent les 8 260 envisagées par le second – chiffre équivalant à la fermeture de deux ou trois usines –, ce que nombre de travailleurs ne sont pas décidés à laisser faire.

Au cours de sa septième réunion avec les confédérations syndicales, le 22 janvier, la direction de Renault a accentué les attaques contre les salariés du groupe. Elle cherche ni plus ni moins à imposer une baisse de près du quart des effectifs des établissements, une mobilité obligatoire et quasiment sans compensation entre usines, une augmentation du nombre de jours travaillés – gratuitement – dans

l'année (entre 10 et 21 jours selon les sites). Et à tout cela, elle vient d'ajouter un blocage des salaires pour 2013, ce qui équivaut, vu l'inflation, à une baisse du pouvoir d'achat.

Et, poussant encore un peu

plus le bouchon, devant les représentants syndicaux présents, les représentants de la direction ont menacé de fermer deux sites si leur accord dit de compétitivité n'était pas signé.

Ces fabricants de voitures sont depuis longtemps déjà des fabricants de chômeurs ; les nouveaux coups qu'ils s'approprient à porter, en l'absence totale de réaction du gouvernement pourtant actionnaire à 15 % du groupe Renault, signifieront, s'ils parviennent à leurs

fin, des milliers de chômeurs supplémentaires, sans compter les intérimaires sans mission et les ouvriers de la sous-traitance. Quant aux conditions de travail de ceux qui resteront, elles sont faciles à imaginer...

Ces projets, des travailleurs de l'automobile de plus en plus nombreux montrent qu'ils les rejettent. Leur mobilisation croissante, déterminée, est la seule voie pour obliger les constructeurs à les remballer.

Correspondant LO



• Renault – Cléon (Seine-Maritime)

La colère monte

L'annonce faite le 15 janvier par la direction de Renault, de 7 500 suppressions d'emplois, en fait 8 260 en incluant le plan dit GPEC déjà en cours, a accru le mécontentement à l'usine Renault de Cléon. La direction tente en effet, d'organiser la mobilité obligatoire entre sites, de s'approprier les compteurs-temps et surtout de supprimer, pour les travailleurs du site, 21 jours de congés collectifs.

Cette attaque d'ampleur a suscité une première réponse : dès le lendemain 460 travailleurs ont fait grève.

Lors de sa énième journée qui n'a de négociation que le nom, le 22 janvier, la direction en a lourdement rajouté en annonçant un gel des salaires : 0 % d'augmentation générale en 2013, au maximum 0,5 % en 2014 et au maximum 0,75 % en 2016. Ce sera évidemment beaucoup moins que l'inflation. Et ce que la direction ose présenter comme un « maintien » des rémunérations est, en réalité, une baisse des salaires.

La direction s'engagerait vaguement à faire produire 15 % de véhicules en plus. Lesquels ? Elle ne le dit pas. Et personne ne croit plus à ses promesses.

Pour accentuer la provocation, Renault a ajouté, selon des représentants des syndicats présents à Billancourt le 22 janvier, que, faute d'obtenir d'eux la signature de son accord de « compétitivité » (entendez : pour rendre les profits plus compétitifs), la direction se verrait dans l'obligation de fermer deux sites.

Ce chantage inacceptable, qui a pour but d'augmenter radicalement les profits par la suppression de près d'un quart des effectifs, d'économiser par tous les biais possibles sur la masse salariale, sans le moindre souci pour les milliers de chômeurs supplémentaires qu'il entraînerait forcément, a reçu une nouvelle réponse : l'appel au débrayage dans les usines du groupe le 23 janvier.

Correspondant LO

• Industrie automobile

Une baisse des ventes montée en épingle

À en croire les médias, les constructeurs automobiles français (si cela a encore un sens dans une industrie mondialisée) seraient à l'agonie. Mais si la vente de véhicules a bien baissé dans le pays de 13,3 % en 2012 – avec moins 16,6 % pour PSA Peugeot-Citroën et moins 19,8 % pour le groupe Renault – il n'en est pas de même au niveau mondial. Et surtout, sur le long terme, la vente des voitures a considérablement augmenté.

En 2011 a ainsi été battu un record mondial : 80,1 millions de voitures ont été vendues dans le monde par les constructeurs selon

les chiffres du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Les chiffres ne sont pas encore connus mais ce record devrait être encore battu en 2012.

Dans les « difficultés » de l'industrie automobile, le CCFA pointe d'ailleurs l'augmentation du prix des matières premières... dont bénéficient d'autres groupes capitalistes, qu'ils soient sidérurgistes ou surtout miniers, dont les profits ont explosé.

Au-delà des variations saisonnières des ventes selon les pays, la production mondiale des constructeurs français, essentiellement PSA et Renault, a quasiment doublé pendant les trois décennies passées : en 1980,

ils produisaient 2,9 millions de véhicules, 3,3 millions en 1990, 4,6 millions en 2000 et 5,6 millions en 2011. Bien sûr, il y eut des années de recul comme 2008 et 2009. Mais la tendance générale est largement à la hausse.

Par contre, la baisse des effectifs, elle, a été constante. 321 000 travailleurs étaient employés directement par les constructeurs automobiles en France en 1980... il n'en restait plus que 140 000 en 2011. Même chose chez les équipementiers automobiles où ne travaillaient plus que 60 000 salariés en 2011 contre 143 000 en 1980.

Les profits dégagés ont augmenté pour les constructeurs, et la valeur ajoutée par

salarié a explosé de 18 000 euros en 1980 à 79 000 euros en 2011, et la proportion est identique pour les équipementiers.

Mais mettre en exergue la baisse des ventes est une façon pour les patrons de tenter de justifier les injustifiables plans de suppressions d'emplois chez PSA et chez Renault et toutes leurs attaques.

Les travailleurs de ce secteur n'ont aucune raison d'accepter les sacrifices sur leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail que leur préparent pour 2013 les patrons de l'automobile. Rien ne les justifie hormis la volonté du patronat de faire davantage de profits.

Étienne HOURDIN

• Groupe Doux

Une subvention peut en cacher une autre

La Commission européenne vient de décider de diminuer de moitié les subventions versées par l'Europe aux industriels exportateurs de volaille.

Ces subventions, accordées depuis 1964 pour compenser la différence de compétitivité entre les industriels français et leurs concurrents mondiaux, avait été jusqu'à présent une véritable manne pour les groupes volaillers bretons Doux et Tilly Sabco, les seules entreprises européennes se positionnant sur le marché des poulets congelés exportés vers le Moyen-Orient. L'an dernier, le groupe Doux avait ainsi engrangé 55 millions d'euros au titre de ces subventions, joliment appelées « restitutions » !

Celles-ci vont désormais passer de 21,70 euros à 10,85 euros pour 100 kg de poulets, ce qui permettra tout de même à Doux et Tilly Sabco de recevoir encore des dizaines de millions d'euros. Mais une telle situation ne pouvait pas laisser indifférent



le gouvernement socialiste, toujours prompt à venir en aide aux grands industriels se disant en difficulté. Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, et Guillaume Garot, le ministre délégué à l'Agroalimentaire, se sont empressés de convoquer une réunion d'urgence du secteur et d'annoncer qu'ils souhaitaient faire bénéficier les entreprises Doux et Tilly Sabco du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE).

Ce crédit d'impôt, proposé par le gouvernement et adopté au Parlement en décembre 2012, qui devrait coûter 20 milliards d'euros à la

collectivité en trois ans, est présenté comme une solution pour doper la compétitivité des entreprises et protéger les emplois.

Cela apparaît comme une mauvaise plaisanterie quand on sait que l'entreprise Doux, qui devrait donc en bénéficier, a supprimé un millier d'emplois il y a quelques mois en se débarrassant de son pôle « frais » destiné au marché français, et que l'État est prêt à lui accorder de nouvelles subventions sans aucun engagement, par exemple au maintien des emplois.

Valérie FONTAINE

• Cartonnerie Allard – Compiègne

Maintien des emplois et des salaires !

À l'usine de Compiègne de la cartonnerie Allard, qui compte près de 120 salariés sur les 500 de cette PME, la direction est venue annoncer mi-janvier que l'ensemble du groupe était vendu. Elle a précisé que les avantages des ouvriers ne seraient pas touchés. Cela n'a convaincu personne, d'autant que, après avoir fait courir des bruits de vente, puis finalement annoncé fin octobre l'ouverture du capital « partiellement ou totalement », le patron avait prétendu qu'il n'était plus question de rien.

Les ouvriers n'ont par conséquent aucune confiance dans ces promesses de patron. Le 9 novembre dernier, ils avaient déjà débrayé pour affirmer que, quel que soit le nom du futur patron, il n'était pas question d'accepter qu'il touche même à un seul emploi ou à un seul centime d'euro de leur revenu.

Allard s'est enrichi sur le dos des travailleurs année après année depuis... la fin des années 1920. Tout comme la cartonnerie du Valois, futur propriétaire principal si d'ici là

d'autres nouvelles ne viennent pas contredire ce que le directeur est venu annoncer, il s'agit d'entreprises prospères. Allard est peut-être une PME, mais elle a affiché des bénéfices durant toutes ces années. Alors, si les membres de la famille Allard ne veulent plus faire de cartons, la fortune amassée grâce au travail de générations d'ouvriers qui y ont souvent laissé leur santé doit servir à garantir l'emploi et les salaires de tous les travailleurs.

Correspondant LO

• Limoges (Haute-Vienne)

Les artisans du bâtiment dans la rue

Environ 150 artisans du bâtiment du Limousin ont manifesté vendredi 18 janvier dans les rues de Limoges pour protester contre des mesures qui, disent-ils, vont encore accélérer le ralentissement de leur activité dû à la crise, notamment l'augmentation de la TVA de 5,5 % à 7 et à 10 %. Ces artisans craignent que leur clients « modestes et affaiblis par la crise » ne puissent plus faire appel à eux, les prix étant trop élevés.

Ils dénoncent aussi le fait que le gouvernement aide avant tout les plus riches, les groupes les plus puissants, alors que la plupart d'entre eux, sans aucun salarié, ne verront pas la couleur des fameux « crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ».

L'augmentation du chômage, la dégradation continue du niveau de vie des travailleurs ont forcément des conséquences sur l'activité des artisans ou petits commerçants à

la clientèle populaire, risquant bien d'acculer certains à la faillite.

Les capitalistes et les financiers, pour préserver leurs profits et avec l'aide du gouvernement, acculent toute la société à la ruine. Pour les empêcher de nuire, l'ensemble des couches populaires doivent se sentir alliées, des artisans à la classe ouvrière.

Correspondant LO

• Déplacement domicile-travail

Les temps de trajet augmentent...

Les recensements effectués par l'Insee, l'institut officiel des statistiques, ne renseignent pas seulement sur l'importance de la population vivant en France, ils donnent diverses informations sur les conditions de vie des habitants. Entre autres, ces recensements nous apprennent que le nombre de personnes travaillant dans une autre région que celle de leur domicile a augmenté de 27 % de 1999 à 2009. Ainsi, près d'une personne sur cinq habitant en Picardie travaille dans une autre région, le plus souvent en Île-de-France. Dans le même temps, la proportion d'actifs urbains travaillant dans l'agglomération où ils résident a baissé, passant de 71 à 68 %.

L'Insee donne plusieurs explications à cette évolution : la concentration des emplois dans les zones urbaines alors que de plus en

plus de ménages choisissent d'habiter loin des agglomérations, pour diminuer les dépenses en logement et bénéficier d'un meilleur cadre de vie ; le nombre croissant de couples dont les deux membres travaillent, ce qui rend plus difficile de trouver des emplois situés dans des lieux proches et impose à l'un des deux conjoints des déplacements domicile-travail importants.

Tout cela signifie davantage de fatigue, de temps passé loin de chez soi, ainsi que des frais de déplacement plus élevés. L'accord dit de « sécurisation de l'emploi » récemment concocté par le patronat va encore aggraver les choses, en imposant aux salariés la mobilité interne, c'est-à-dire en les obligeant à se déplacer d'un site à l'autre de l'entreprise au gré des besoins de la production.

Valérie FONTAINE



Annecy : au tribunal pour avoir dénoncé un patron

Lutte Ouvrière (Haute-Savoie) s'associe aux protestations contre la tentative de criminalisation de l'action syndicale qui conduit deux responsables de l'UD CGT de Haute-Savoie, ainsi que d'autres personnes et des journalistes de France 3, devant le tribunal correctionnel d'Annecy, le vendredi 1^{er} février. Ils sont accusés de diffamation contre une entreprise de Rumilly. Les faits : la CGT a diffusé en janvier 2011 un tract aux portes de cette entreprise, dénonçant le non-paiement des heures supplémentaires,

la non-déclaration des accidents du travail, le non-respect des horaires de travail, les insultes envers le personnel. Le journal de France 3 avait présenté un reportage sur cette entreprise.

Il ne faut pas laisser des patrons rétrogrades toucher à la défense des droits des travailleurs.

Lutte Ouvrière s'associe au rassemblement appelé devant le tribunal correctionnel d'Annecy, vendredi 1^{er} février, à 10 h 30.

Communiqué de Lutte Ouvrière

• France Télécom

Un accord senior... pour réduire les effectifs

Un nouvel accord sur l'emploi des seniors vient d'être signé à France Télécom. Il propose à ceux qui ont plus de 55 ans de passer à temps partiel jusqu'à la retraite. Le sacrifice que doit accepter le salarié est important: temps partiel à 50 % payé 65 %, ou à 60 % payé 75 %. La direction espère que 10 000 d'entre eux accepteront d'entrer dans ce dispositif.

Beaucoup hésitent devant cette proposition, car ils ont souvent besoin de tout leur salaire pour leurs enfants encore scolarisés, ou pour continuer à payer leurs crédits immobiliers. Ceux qui acceptent le font pour échapper à une situation qui s'aggrave de jour en jour à France Télécom. Mieux que tous les sondages, cela traduit la dégradation de l'ambiance.

Car le personnel subit actuellement l'effet du précédent accord senior et le non-remplacement des départs à la retraite. Les charges de travail

s'accumulent sur le dos de ceux qui restent et les salariés craignent avec raison d'avoir à affronter demain des conditions de travail plus détériorées. Seuls 4 000 recrutements sont annoncés dans les trois ans à venir, alors que cet accord prévoit 10 000 départs à la retraite sur quatre ans.

La direction se félicite du fait que 80 % des organisations syndicales représentatives (CFDT, FO, CGC, CGT) soient favorables à cet accord. Mais dans la réalité c'est là une réduction des effectifs

programmée à partir du non-remplacement des départs à la retraite! Et, ne serait-ce que pour cette raison, il n'aurait jamais dû être signé par ceux qui prétendent défendre les intérêts des salariés. Surtout, on a pu le vérifier avec l'accord précédent, la direction fait ce qu'elle veut en matière de recrutement et les syndicats n'ont aucun contrôle sur les embauches, leur nombre ou leur localisation. Il n'y a pas de raison que cela ne continue pas et les syndicats qui expliquent qu'ils signent pour pouvoir participer aux commissions de suivi bidon ne peuvent l'ignorer.

Le PDG Stéphane Richard en convient d'ailleurs, les conditions de travail deviennent difficiles. Mais pour

lui, il faut faire avec! Il essaie tout au plus de ne pas se retrouver dans la période sombre de 2009, qui avait vu une série de suicides parmi le personnel. En attendant, la direction s'appuie sur les données du dernier sondage interne – ce fameux « baromètre social », qui indique que la majorité du personnel souffre de stress, mais estime que ce n'est pas pire qu'ailleurs – et elle utilise la méthode Coué pour se convaincre que tout va mieux!

Dans cette période de crise où la concurrence s'exacerbe et où les marges sont difficiles à tenir, France Télécom a dû sortir un produit low cost, Sosh, pour s'aligner sur les tarifs de son concurrent Free. Cet accord, pour elle, c'est donc tout bénéfique. Ce

qu'elle a perdu d'un côté, elle tente de le récupérer de l'autre: en s'en prenant à la masse salariale. Comme le dit *Le Figaro*, « cet accord devrait rassurer les marchés, qui y verront le bénéfice d'une économie de masse salariale potentielle de plusieurs millions d'euros ».

Il serait normal que ceux qui ont travaillé des dizaines d'années pour France Télécom puissent souffler. Mais cela supposerait qu'on ne touche pas à leur niveau de vie, et que cela ne se fasse pas sur le dos de ceux qui restent. France Télécom a accumulé suffisamment de profits, et continue à en faire. Elle a les moyens de remplacer tous les départs et de payer des préretraites correctes, mais il faudra le lui imposer!

Correspondant LO

• SNCF – Chambéry

Acharnement judiciaire contre des militants

Jeudi 17 janvier, cinq militants syndicaux de Chambéry et un journaliste devaient comparaître devant la cour d'appel de Lyon. Quatre d'entre eux étaient présents à l'audience, soutenus par 100 à 150 personnes venues en car de Chambéry, Moutiers, mais aussi de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche.

On leur reproche d'avoir le 2 novembre 2010, dans le cadre des actions contre le projet de réforme des retraites, « *troublé ou entravé la circulation des trains* ». Pour cela, la SNCF s'appuie sur l'article 21 de la loi du 15 juillet... 1845!

Bien qu'ils aient été relaxés par deux fois par le tribunal correctionnel de Chambéry puis en appel, la SNCF s'est néanmoins pourvue en cassation. Elle leur réclamait plus de 46 000 euros de dommages et intérêts. Leur présence sur les voies de la gare de Chambéry aurait, selon elle, entraîné le blocage de 90 TER et TGV et obligé la SNCF à mobiliser cars et taxis pour voler au secours des voyageurs.

L'avocat de la défense a dénoncé les incohérences de ces charges. Quelques exemples entre autres: le 2 novembre 2010 était jour de grève, aucun train n'était annoncé en gare, et pour cause! La présence de grévistes sur un passage piétons permettant de traverser les voies ne gênait donc personne, sinon la direction de la SNCF. Lors des procès précédents, la SNCF parlait d'une vingtaine de trains bloqués ou retardés. Ensuite ce nombre est passé à 130, pour redescendre ensuite à moins de 90... À propos des trains retardés, la SNCF cite des retards de sept à quinze minutes. Or des retards de cet ordre sont

enregistrés tous les jours en gare de Chambéry, et sans qu'il y ait grève. L'avocat a d'ailleurs rappelé que, récemment, la région Rhône-Alpes protestait publiquement contre la régularité de ces retards en période normale.

À la sortie, il était clair pour tous que l'objectif de la SNCF est vraisemblablement de tenter d'impressionner ceux qui refusent de se laisser faire. Il semble bien que, si c'est cela son but, il ne soit pas encore atteint, loin de là...

Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 21 février prochain.

Correspondant LO



• La Poste d'Indre-et-Loire

Les facteurs d'Amboise en grève contre la flexibilité

Du 15 au 17 janvier, une vingtaine de facteurs, soit les deux tiers environ de ceux du centre de distribution d'Amboise, ont fait grève pendant trois jours pour protester contre l'utilisation sans cesse croissante de la « sécable ». Il s'agit du procédé qu'emploie La Poste pour faire distribuer les tournées de facteurs absents par ceux qui sont présents, en plus de leur tournée habituelle, et ce sans payer

le temps supplémentaire effectué. Théoriquement mise en place les jours de trafic plus faible, la sécable devient un moyen courant de faire distribuer le courrier quoi qu'il arrive, aux dépens des facteurs.

Le 3 janvier, qui n'était pas un jour de faible trafic, quand la direction d'Amboise a voulu imposer la sécable, une bonne partie des facteurs ont refusé de

la faire, s'en tenant à leur tournée habituelle. Il s'en est suivi des sanctions: retenue d'une journée pour les fonctionnaires et avertissements pour les facteurs de droit privé. Ce sont ces sanctions qui ont déclenché la colère et le dépôt d'un préavis de grève. Du coup, des revendications concernant les conditions de travail, le paiement des heures supplémentaires et le comportement des

responsables se sont ajoutées à la demande de levée des sanctions.

La direction de La Poste a refusé de les satisfaire. Mais le coup de colère des facteurs d'Amboise n'est pas passé inaperçu auprès de leurs camarades facteurs et guichetiers du département, qui vivent quotidiennement les pressions et les horaires à rallonge.

Correspondant LO

• L'intervention militaire au Mali

Hors d'Afrique l'impérialisme français !

Plus les opérations militaires progressent au Mali, plus Hollande fait résonner des accents guerriers dignes d'un George Bush. Après avoir d'abord déclaré que « la France n'a pas vocation à rester au Mali », il affirme maintenant en bombant le torse vouloir « détruire les terroristes » et que « la France restera au Mali le temps nécessaire pour que le terrorisme soit vaincu dans cette partie-là de l'Afrique ». Son ministre de la Défense, Le Drian, renchérit en déclarant que « l'on ne va pas laisser de poches de résistance » et que l'on va « éradiquer le terrorisme ».

Le sort de la population malienne, mis en avant pour justifier l'intervention, sert d'alibi. À l'issue de cette guerre que l'on nous promet déjà longue, rien n'assure qu'il sera réellement amélioré. Aujourd'hui, les groupes intégristes font régner une terreur moyenâgeuse dans les villes qu'ils occupent. À Tombouctou, à Gao, les couples non mariés sont

lapidés, les voleurs amputés des mains, les fumeurs fouettés, les femmes non voilées battues et toute la population rackettée au nom de l'aumône islamique. On comprend que les habitants soient prêts à accueillir avec soulagement n'importe quelle armée susceptible de les en débarrasser.

Mais qu'en sera-t-il après des mois, voire des années de

guerre? Dès la reconquête des premières villes, on apprend que des représailles visent ceux dans la population qu'on accuse d'avoir soutenu les groupes intégristes. Lors de précédentes rébellions, dans les années 1990, les populations touaregs avaient déjà subi des exactions de la part de l'armée.

C'est sur ce genre de terreau que le terrorisme peut se développer encore plus à l'avenir.

Dans la longue histoire des interventions impérialistes, les armées des grandes puissances ont plus souvent laissé derrière elles un chaos sanglant qu'une situation apaisée. On le voit bien en Afghanistan et en Irak. Il pourrait en être de même au Mali, mais aussi dans toute la région. La prise d'otages à

l'usine de gaz d'In Amenas en Algérie et le massacre qui s'en est suivi montrent comment les pays voisins peuvent être entraînés dans la même spirale violente.

La guerre décidée par Hollande ne vise pas à protéger le peuple malien. Il s'agit, comme toujours, de défendre les intérêts de l'impérialisme français dans ses anciennes colonies d'Afrique noire, ceux d'Areva par exemple, qui extrait au Niger voisin l'uranium indispensable aux centrales nucléaires et qu'il faut protéger du chaos qui menace de s'étendre. Les populations locales, elles, risquent de n'être délivrées des violences des milices intégristes que pour en subir d'autres, cette fois de

la part d'éléments de l'armée malienne habitués à se payer sur l'habitant ou à se livrer à des représailles aveugles, ou même de la part de l'armée française elle-même.

L'impérialisme français a les défenseurs qu'il mérite, et l'ordre qu'il établit, ou rétablit, est à l'image du système d'exploitation qu'il maintient. Pour la population malienne, la seule véritable sécurité serait celle qu'elle assurerait elle-même en s'organisant et en s'armant contre les armées de toute provenance, qu'il s'agisse des milices d'al-Qaïda ou des armées impérialistes. C'est pourquoi les troupes françaises n'ont rien à faire en Afrique.

Daniel MESCLA

• Afrique

Des États à l'image de l'ordre qu'ils défendent

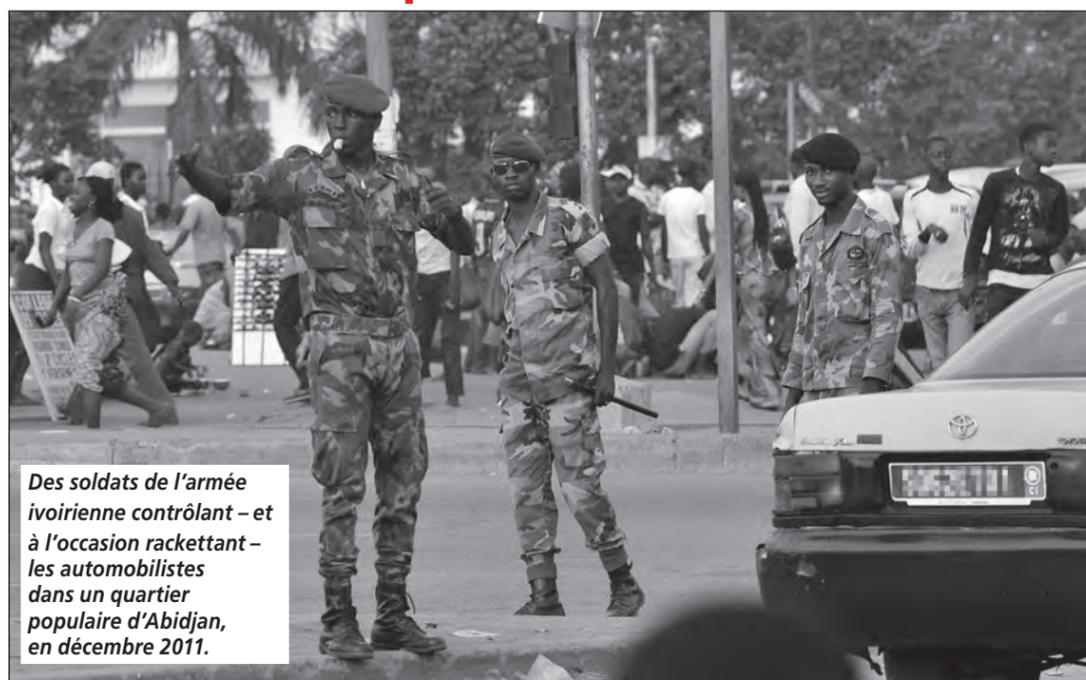
La manière dont l'État malien s'est en partie effondré devant les groupes islamistes intégristes qui se sont installés au nord du pays est à l'image de la situation de déliquescence de bien des États africains, dont les soldats sont plus aptes à racketter les populations qu'à riposter à une agression. Et quand on voit cette situation de l'armée, on peut imaginer celle des routes, des transports, des hôpitaux, des dispensaires ou des centres de santé, dans un pays où un enfant sur dix meurt dans sa première année. Tel est le résultat de cinquante ans « d'amitié », comme dit Hollande, entre la France et ses anciennes colonies.

Elle y a mis en place et soutenu militairement des appareils d'État avant tout soumis aux intérêts des trusts et de l'État français, perméables à la corruption et aujourd'hui au bord de l'effondrement.

Lors d'une récente émission sur RFI, un auditeur malien expliquait ainsi la déroute de l'armée malienne dans le nord : « L'armée est minée par la corruption, les fonds pour l'achat des équipements sont détournés dans la plus totale impunité. Les soldats vivent dans des camps qui sont de véritables porcheries, pendant que les officiers supérieurs se pavanent dans leurs 4 x 4 climatisés. » Mais l'armée n'est pas un cas particulier. Dans un récent numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) citent les témoignages de travailleurs maliens sur le racket auquel se livrent les policiers dans les cars en provenance de Bamako. Ils évoquent même un directeur d'école qui exigeait 25 000 francs CFA pour un certificat de scolarité, normalement gratuit. Ils concluaient : « L'exemple vient d'en haut. Les commandants de cercle, les généraux, les ministres et autres grands

dignitaires se remplissent les poches et se payent des villas luxueuses en pratiquant la corruption, le racket, et le détournement d'argent public. Tout cela se fait directement ou indirectement sur le dos de la population pauvre, qui doit se défendre dans les difficultés de la vie quotidienne et qui s'enfoncé de plus en plus dans la misère. Cela se fait aussi au détriment des infrastructures publiques qui se détériorent au fil des ans, car le peu d'argent qui est consacré à leur entretien est détourné. »

Lorsque la France a dû se résigner à accorder l'indépendance à ses colonies, elle l'a fait de façon à ce que ses trusts puissent continuer à exploiter les richesses de la zone. De simples limites administratives ont été transformées en frontières, créant de nouveaux États sans viabilité économique, voués à la pauvreté et incapables de traiter d'égal à égal avec les trusts français. L'action corruptrice de sociétés comme Elf, Bolloré ou Bouygues a pesé de tout son poids sur les nouveaux pays pour siphonner, moyennant de grosses commissions versées aux dirigeants, les ressources qui auraient dû servir à faire fonctionner les services publics. Ultime garantie, l'indépendance a été



Des soldats de l'armée ivoirienne contrôlant – et à l'occasion rackettant – les automobilistes dans un quartier populaire d'Abidjan, en décembre 2011.

subordonnée à des accords militaires et au maintien de bases françaises faisant planer la menace d'une intervention sur les dirigeants qui voudraient s'émanciper de cette tutelle.

Récemment, la crise économique a encore aggravé ce délabrement des appareils d'État issus de la décolonisation. La spéculation sur les matières premières industrielles a rendu les ressources des États plus aléatoires, tandis que la hausse des aliments importés affamait les populations. Dans plusieurs pays, les guerres civiles ont créé des zones sans aucun contrôle, vouées à la seule mainmise de bandes armées.

Guerres et pillage, voilà ce que vaut à ces pays d'Afrique la prétendue amitié des puissances impérialistes, et de la France en particulier. Elle intervient aujourd'hui au Mali pour tenter de remettre de l'ordre dans ce chaos qu'elle a elle-même créé.

D. M.

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 149 (février 2013)

- À bas l'intervention impérialiste de la France au Mali !

France

- Après la droite, la gauche poursuit la traque des Roms, distillant le poison de la xénophobie
- Dépenses de santé : la gauche dans la continuité de la droite

Grèce

Les classes populaires après trois ans d'attaques redoublées de la bourgeoisie

Europe

La montée de l'extrême droite : une conséquence de la crise du capitalisme et une menace pour les travailleurs

Libye

La loi des milices

Turquie

La crise syrienne et les difficultés du gouvernement Erdogan

Prix : 2 euros — Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro